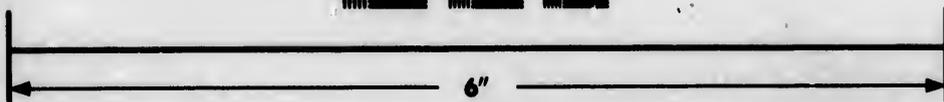
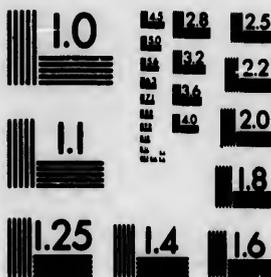


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

33 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4903

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

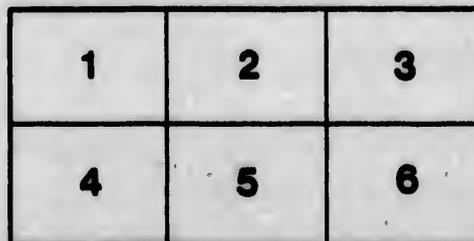
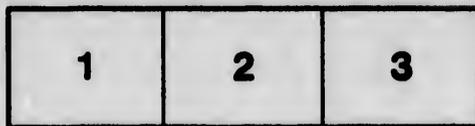
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
er une
filmage

es

errata
to

pelure,
on é

32X





Indication du Groupe des Portraits

1.—M. LE JUGE COURSOLO,
Président de l'Association St. Jean-
Baptiste.

2.—RÉV. A. M. DESCHAMPS, P.^{re}, S.S.
Président du jour.

3.—L. O. LOHANNIER,
Président du Comité d'Organisation.

4.—ALFRED LAFOCQUE, FILS,
Secrétaire-Trésorier de l'Association.

5.—L. AZÉL H. R. GAGNON,
L'un des promoteurs de la démission
traitée du 24 Juin.

6.—RÉV. M. PRÉMBEAU,
Ouvrier de Worcester, membre du Comité
d'Organisation des États-Unis.

7.—FRÉD. HOUDE,
Membre du Comité des États-Unis.

8.—FÉLIX GAGNON,
Membre du Comité des États-Unis.

9.—L. O. DAVID,
L'un des promoteurs et organisateurs
de la démission.

SOUVENIR DU 24 JUIN 1874



Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



24 JUIN 1874.



MONTREAL,
EUS. SENEAL, IMPRIMEUR-EDITEUR
1874

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante quatorze, par Eusèbe Sénécal, au Bureau du Ministre d'Agriculture.

PRÉFACE.

J'ai pensé qu'un petit recueil contenant l'histoire de la grande démonstration du 24 Juin 1874, serait agréable à nos compatriotes des Etats-Unis et du Canada. S'il est une fête dont le souvenir devra être conservé, c'est bien celle-là, car on n'a jamais vu et on ne verra jamais, peut-être, une pareille démonstration.

On trouvera dans cet opuscule les règlements de l'Association St. Jean-Baptiste, les biographies et les portraits des principaux organisateurs de la fête, la liste des sections et des sociétés canadiennes des Etats-Unis et du Canada qui y ont pris part, les programmes de la procession, du concert, du banquet et de la convention, et le beau sermon prononcé par le Rév. M. Deschamps, etc. etc

L'ÉDITEUR.

de du Parle-
nil huit cent
Senécal, au
ure.

HISTORIQUE

DE

L'Association St. Jean-Baptiste

DE MONTRÉAL.

L'Association St. Jean-Baptiste fut fondée à Montréal par feu M. LUCAS BOURGEOIS.

Elle célébra pour la première fois le fête de son saint patron, le 24 juin 1824. Le premier banquet national, qui eut lieu ce jour-là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue St. Antoine, sous la présidence de feu M. le Commandeur Viger, alors Maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire,

“ Comme le dit un vieil adage,
“ Etc., etc., etc., etc.”

fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par M. George Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-Français, au nombre desquels était le fondateur de l'Association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de cette cité. La première assemblée générale pour l'adoption de certains règlements et l'élection des officiers, fut tenue, le 9 Juin 1843, dans un salon du marché Ste. Anne, sous la présidence de feu l'Hon. D. B. Viger, Sir George E. Cartier agissant comme secrétaire.

BUT DE L'ASSOCIATION.

L'Association St. Jean-Baptiste a pour but :

- 1° D'unir entre eux tous les Canadiens ;
- 2° De leur fournir un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître ;

le de la fête
e par l'insur-
des patriotes
ombre desquels
ociation.

l, en 1842, M.
e société avec
poux citoyens
e cité. La pre-
e pour l'adop-
ts et l'élection
e 9 Juin 1843,
Ste. Anne, sous
n. D. B. Vjger,
gissant comme

ATION.

Baptiste a pour
ous les Cana-

otif de réunion
et de se mieux

3° De cimenter l'union qui doit régner
entre les membres d'une même famille ;

4° De promouvoir, par toutes les voies,
les intérêts nationaux et industriels de la
population canadienne du pays et des
membres de l'Association en particulier ;

5° De former, au moyen de souscrip-
tions annuelles, un fonds qui sera em-
ployé à des œuvres de bienfaisance, à
secourir les membres frappés par l'ad-
versité ou la maladie, et à faire inhumer
convenablement ceux d'entre eux qui
mourraient pauvres ;

6° Enfin, d'engager tous ceux qui en
feront partie à pratiquer mutuellement
tout ce que l'honneur et la fraternité pres-
crivent aux enfants d'une même patrie.

Et pour l'efficacité et la prospérité de
ses travaux, l'Association se met sous la
protection du grand Saint Jean-Baptiste
qu'elle adopte pour Patron et qu'elle
honorera solennellement, le 24 juin de
chaque année

Règlements de la Société.

CHAPITRE PREMIER.

Des Membres et de leur admission.

1° Tous les canadiens d'origine française de père ou de mère, tout citoyen français naturalisé, tout citoyen d'autre origine qui aurait épousé une Canadienne Française et tout membre du clergé, pourront devenir membres de cette Société, sur proposition de deux membres, adoptée à la majorité, pourvu qu'ils aient souscrit aux Règlements et payé la contribution fixée par les Règlements.

2° Pourra être admis comme Membre Honoraire de l'Association, sur proposition de deux membres du Comité et avec l'assentiment de la majorité présente, tout citoyen de quelque origine que ce soit, et telle admission n'aura pour motif que des services rendus au pays. Elle sera regardée comme un hommage de recon-

naissance. Les Membres Honoraires peuvent assister aux Assemblées générales, sans voix délibérative : ils ne sont pas soumis aux contributions.

3° L'Association St. Jean-Baptiste de Montréal se compose de tous les membres ainsi admis dans la Société, résidant dans la Cité, les Faubourgs et les Paroisses de Montréal.

4° Toute personne, en devenant membre, s'engage, avant de faire partie de la Société, à se soumettre aux Statuts et règlements de l'Association.

CHAPITRE DEUXIEME.

De la Radiation des Membres.

5° La Société pourra, à une majorité des trois quarts des voix présentes, rayer de la liste et exclure de l'Association, tout membre qui aura compromis l'honneur, la dignité, la discipline ou les intérêts de l'Association, ou qui aura refusé ou négligé de se soumettre aux Statuts et Règlements de l'Association.

6° Tout membre ainsi expulsé ne pourra redevenir membre de l'Association qu'à une majorité des trois quarts des membres de l'Association, réunis en assemblée générale.

CHAPITRE TROISIEME.

Division de la Société en Quatre Sections.

7° Dans la vue d'établir une discipline plus prompte et plus efficace dans la régie des affaires, et d'engager tous les Canadiens-Français à faire partie de la Société Nationale, l'Association comprendra quatre grandes divisions : 1° Le Clergé ; 2° Les Professions Libérales ; 3° Le Commerce et l'Industrie ; 4° Les Arts et Métiers. Ces divisions pourront se partager en autant de sections qu'il existe de professions et états, de manière à ce que chacun d'eux forme une section. Lors des processions et démonstrations publiques, chaque division prendra place suivant l'ordre ci-haut désigné, mais pour déterminer la préséance des diverses sec-

tions dans leur division, un tirage au sort sera fait à l'assemblée des élections, et la première société dont le nom sortira de l'urne aura préséance pour l'année courante sur les autres dans sa division et ainsi de suite. Les membres des diverses professions et des états non organisés comme corps distincts continueront cependant à faire partie de l'Association comme auparavant.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Officiers de l'Association.

8° Les officiers de l'Association sont : un Président, deux Vice-Présidents, un Chapelain, un Trésorier, un Secrétaire-Correspondant, un Secrétaire-Archiviste et un Commissaire-Ordonnateur.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Comité de Régie ; ses devoirs et ses pouvoirs.

9° Le Comité se compose des officiers de l'Association, des présidents de chacune des sections et de six membres de

L'Assemblée choisit en même temps que les autres officiers de la Société.

10° Les Officiers d'Assemblée ou Vice-Président ainsi que les autres, qui sont nommés par l'Assemblée de la Société pour préparer les rapports et les questions qui y seront discutés. Il pourra aussi présenter un autre temps par l'Assemblée de ces membres. Le nombre de Officiers est de sept membres.

11° Cinq membres du Comité pourront convoquer une assemblée extraordinaire du Comité, avec l'assentiment du Président ou de l'un des Vice-Présidents.

12° Toute question soumise à la décision du Comité ou d'une assemblée générale sera déterminée à la majorité des voix. Mais quand il s'agit de l'expulsion d'un membre ou de quelque autre question extraordinaire, cinq membres de l'Assemblée pourront exiger que telle question soit décidée au scrutin secret.

13° Le Comité de Régle aura la direction et l'administration de toutes les affaires de la Société, mais il ne pourra dépenser des fonds de la Société, pour une

comme excellentes, ont plusieurs, sans l'assentiment préalable de cette-ci. Il rendra compte de ses opérations à chaque assemblée générale. Dans le cas de démission de la part de quelqu'un, le Comité démissionnaire sera démis de sa charge, et le Comité se remplira jusqu'à l'assemblée générale. En cas d'urgence, le Comité pourra s'adjointre d'autres membres;

CHAPITRE SIXIÈME.

De l'élection des officiers et leurs devoirs.

16^e L'élection des officiers et des membres du Comité se fait le premier Lundi de tous les Ans.

17^e Le devoir du Président est de présider aux assemblées générales de l'Association et à celle du Comité; d'y maintenir l'ordre et le secret, et de veiller en général à l'exécution fidèle des statuts et devoirs de l'Association.

18^e Le Président ou l'un des Vices-Présidents, ou tout autre membre qui pré-

sidéra une assemblée, ne pourra voter que dans le cas d'une égale division de voix.

19° Le Trésorier recevra les deniers de l'Association; il en est responsable sauf toutefois le cas de force majeure. Il rendra compte des sommes qu'il aura entre les mains aux assemblées générales et il ne pourra s'en dessaisir que sur un vote du Comité, certifié par le Président ou l'un des Vice-Présidents. Il livrera copie de ses comptes au Secrétaire-Archiviste et fournira aux Trésoriers de chaque section copie de la liste des membres de l'Association sous leur section respective.

20° Le Secrétaire-Archiviste tiendra registre de tous les procédés des assemblées, et conservera soigneusement tous les documents qui ont rapport à l'Association, et convoquera toutes les assemblées de l'Association et du Comité de Régulation.

21° Le Commissaire-Ordonnateur agira sous la direction du Comité. Il sera chargé de tous les arrangements et de tous les détails des assemblées et des cérémonies. Il pourra s'adjoindre quatre maîtres de cérémonies.

23° Le Commissaire-Ordonnateur sera responsable de tous les effets appartenant à l'Association.

CHAPITRE SEPTIEME.

Des assemblées générales de la Société.

23° Les assemblées générales de l'Association auront lieu trois fois par année, savoir : les premiers Lundis des mois d'Avril, Juillet et Décembre, ou le lendemain, si ce jour n'est pas un jour juridique. Le Secrétaire-Archiviste convoquera les assemblées trois jours d'avance dans au moins deux journaux français quotidiens.

24° Les assemblées du Comité de Réserve seront convoquées par le Secrétaire par des circulaires adressées à ses membres.

25° Toute assemblée spéciale ou extraordinaire de la Société, et toute assemblée du Comité de Réserve devront commencer dans l'avis, le but de l'assemblée. sans toutefois cependant de s'occuper

d'autres affaires, sur l'avis de la majorité des membres présents.

26° Toute question scientifique, littéraire ou d'un intérêt national pourra être discutée aux assemblées générales de la Société.

27° Le quorum de la Société est de vingt membres.

CHAPITRE HUITIÈME.

De remplacement des Officiers démissionnaires.

28° Dans le cas de mort ou d'absence prolongée du Président de l'Association, le Comité nommera un Président provisoire parmi les Vice-Présidents qui continueront d'être en office jusqu'à l'élection générale. Les dispositions de cet article s'appliquent aux autres officiers de l'Association.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Des Fonds de l'Association et de leur emploi.

29° La contribution annuelle des membres ne pourra être moindre de cinquante centimes.

de la majorité 30° Tout membre qui n'aura pas payé sa contribution annuelle avant les élections, ne pourra prendre part à ces dernières ni à aucune délibération de la Société, et il pourra être rayé de la liste des membres, après en avoir été averti par la Société. Tout membre rayé de la liste ne pourra redevenir membre qu'en payant les arrérages dûs depuis l'époque de sa première admission.

31° Lorsque des sections seront organisées, les membres qui en feront partie verseront leur contribution au Trésorier de leur Section, lequel sera tenu de rendre les deniers ainsi perçus par lui au Trésorier de l'Association en moies de trois mois. Les Trésoriers de Section feront aussi rapport à ce dernier des membres qui aurent refusé de payer leur contribution.

32° Les fonds de l'Association provenant des contributions obligatoires ne pourront être employés que pour des œuvres d'intérêt général, ou destinées à l'avantage des membres de l'Association qui se trouvent

raient dans la nécessité d'en réclamer des secours.

CHAPITRE DIXIEME.

Des Bannières, Socou et Insignes de l'Association.

33° La principale bannière de l'Association est de couleurs blanche et verte ayant sur un côté l'image de St. Jean Baptiste, entourée d'une guirlande de feuilles d'érable avec un Castor et la devise tirée de l'écriture: "RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR," et sur le revers les armes de la Cité avec l'inscription: *Association St. Jean-Baptiste de Montréal.*

34° La feuille d'érable est l'insigne que porte chaque membre de l'Association. Les officiers, outre la feuille d'érable, porteront d'autres marques distinctives qui seront réglées par le Comité ainsi que les autres bannières et les drapeaux.

35° L'Association adopte comme national le chant canadien: *A la Claire Fontaine.*

CHAPITRE ONZIEME.

De l'Amendement ou Modifications des Règlements.

36° Tout amendement ou modification des Règlements devra être soumis au Comité de Régie qui en fera rapport à l'assemblée de l'Association, qui pourra rejeter ou adopter tel rapport.

d'en réclame

EME.

Insignes de

nière de l'Asso

anche et verte

e de St. Jean

guirlande de

Castor et le

"RENDEZ LE

le revers le

ription: *Asso*

Montréal.

est l'insigne

e de l'Asso

re la feuille

marques dis

ar le Comité

nières et les

comme ai

A la Claire

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE
L'Association St. Jean Baptiste
DE MONTREAL.

*Depuis sa réorganisation en 1843 jusqu'à nos
jours date des élections.*

- | | | | |
|----|------|------|----------------------|
| 9 | Juin | 1843 | L'HON. D. B. VIGER. |
| 13 | " | 1844 | Le même, réélu. |
| 2 | " | 1845 | L'HON. J. MASSON. |
| 1 | " | 1846 | L'HON. A. N. MORIN. |
| 7 | " | 1847 | Le même réélu. |
| 5 | " | 1848 | L'HON. JOS. BOURRET. |
| 4 | " | 1849 | Le même réélu. |
| 3 | " | 1850 | MR. E. R. FABRE. |

2
7
6
5
4
2
1
7
6
4
3
2
1

PRESIDENTS

- 2 Juin 1851
M. LUDGER DUVERNAY.
- 7 " 1852
Le même réélu.
- 6 " 1853
M. O. S. CHERRIER, C. R.
- 5 " 1854
SIR GEORGE E. CARTIER.
- 4 " 1855
Le même réélu.
- 2 " 1856
Le Commandeur JAC. VIGER.
- 1 " 1857
M. LE DR. J. B. MEILLEUR, L.L.D.
- 7 " 1858
M. DANASE MASSON.
- 6 " 1859
M. LE DR. P. BRAUBIEN.
- 4 " 1860
L'HON. F. A. QUESNEL.
- 3 " 1861
M. R. TRUDEAU.
- 2 " 1862
L'HON. G. R. S. DE BRAUJEU.
- 1 " 1863
M. OLIV. BERTHELET.

- 7 Juin 1864
M. T. BOUTHILLIER.
- 5 " 1865
L'HON. P. J. O. CHAUVEAU.
- 4 " 1866
Le même réélu.
- 3 " 1867
M. C. A. LEBLANC, C. R.
- " 1868
Le même réélu.
- " 1869
Hon. Ged. Ouimet.
- " 1870
Le même.
- " 1871
Chs. S. Rodier, jr., Ecr.
- " 1872
Son Hon. C. S. Coursol, Ecr.,
maire de Montréal.
- " 1873
Le même.
- " 1874
Le même.

Réorganisation de la Société St. Jean-Baptiste.

La Société St. Jean-Baptiste a eu des jours brillants ; elle a entretenu le sentiment national et donné en plusieurs circonstances une haute idée de la force de notre nationalité. Mais depuis plusieurs années, elle avait perdu une partie de son influence et de sa popularité ; son rôle se bornait à faire le 24 Juin une démonstration dont l'éclat diminuait tous les ans. Quelques personnes songeaient depuis longtemps à lui rendre son importance d'autrefois, à l'augmenter même. Ce projet leur parut surtout nécessaire, lorsqu'il fut connu que les Canadiens des Etats-Unis avaient l'intention de venir célébrer la St. Jean-Baptiste avec nous, le 24 Juin prochain. On crut avec raison que la société St. Jean-Baptiste n'était pas en état de faire les choses d'une manière digne de Montréal et de nos compatriotes émigrés, si elle ne trouvait pas le moyen de se réorganiser et de grossir ses rangs. Pour engager le peuple

à entrer dans la Société et pour lui permettre de figurer, le 24 Juin, en grand nombre et avec éclat dans les rangs de la procession, les amendements qui suivent furent préparés par M. L. O. David aidé de M. J. O. Joseph et adoptés à une assemblée générale de la société.

1° Suiyant le projet d'organisation qui avait été suggéré l'année précédente par M. Joseph Perrault, la Société fut divisée en sections, afin que chaque classe, profession ou corps de métier pût figurer dans les rangs de la procession avec ses officiers, ses insignes et ses emblèmes particuliers.

2° La contribution annuelle exigée des membres de la Société fut réduite de une piastre à un écu.

3° Plusieurs amendements furent faits pour augmenter le nombre des assemblées de la Société et lui donner les moyens d'exercer son influence en faveur de toutes les mesures qui auraient pour but de promouvoir les intérêts nationaux et matériels de la nationalité Canadienne-Française.

Histoire de la Démonstration du 24 Juin 1874.

Lorsque les changements plus haut mentionnés eurent été adoptés par la Société, on s'occupa de prendre les mesures nécessaires pour organiser une démonstration à laquelle toutes les sociétés canadiennes du Canada et des Etats-Unis seraient appelées à prendre part. L'idée de faire une pareille réunion sur le sol Canadien avait été inspirée par le succès des Conventions Canadiennes qui avaient lieu aux Etats-Unis depuis quelques années.

M. L. O. David avait entendu exprimer cette opinion par l'abbé Casgrain, à Québec, et par M. Ferd. Gagnon de Worcester, et il avait cherché à la faire prendre à Montréal. M. Drapeau exprimait la même idée à Ottawa, l'année dernière dans un discours patriotique. Alors M. David résolut de lancer cette idée dans le Canada et les Etats-Unis au moyen de l'*Opinion Publique*, et de faire en sorte que cette réunion, si elle

avait lieu, se fit à Montréal. Les Canadiens des Etats-Unis acceptèrent avec enthousiasme le projet en question, mais la réalisation en paraissait si difficile qu'on hésitait à l'entreprendre. Cependant, dans le mois de Janvier dernier, M. David s'adressa à M. M. J. O. Joseph et L. O. Loranger et entreprit avec eux l'organisation de cette grande démonstration. A l'assemblée du avril où les règlements de la Société St. Jean-Baptiste furent adoptés, le Comité d'organisation qui suit fut nommé pour se mettre en relation avec les Canadiens des Etats-Unis et aviser aux moyens de préparer la fête de la St. Jean-Baptiste.

Le Comité d'Organisation.

L. O. LORANGER, Président,
BENOIT BASTIEN,
CLEOPHAS BEAUSOLEIL,
GUILL. BOIVIN,
H. K. A. BRAULT,
T. CREVIER,

A. DANSEREAU,
L. O. DAVID,
CHS. DESMARTEAU,
DR. L. J. P. DESROSIERS,
P. A. A. DORION,
G. A. DROLET,
J. O. JOSEPH,
DR. E. B. LACHAPELLE,
ANDRE LAPIERRE,
L. W. MARCHAND,
JOS. LORANGER,
DR. W. MOUNT,
ADOLPHE QUIMET,
J. PERRAULT;
L. O. TAILLON,
NARC. VALOIS,
J. B. LABELLE,
ALFRED LAROCQUE, *Fin, Secrétaire.*

Sous-Comités d'Organisation.

Messe.

MGR. FABRE,
C. H. LACROIX,
DR. LACHAPELLE,
LS. ARCHAMBAULT,
L. W. MARCHAND,

Banquet.

JOS. LORANGER,
J. A. LECLAIRE,
JOS. PERRAULT,
C. H. LACROIX,
L. O. DAVID,
S. RIVARD.

Convention.

L. O. LORANGER,
L. W. MARCHAND,
E. U. ARCHAMBAULT,
L. O. DAVID,
C. BEAUSOLEIL,
NOUVEAU-MONDE,
MINERVE,
BIEN PUBLIC,
NATIONAL,
FRANÇO PARLEUR.

Concert.

DR. LACHAPPELLE,
G. A. DROLET,
A. OUMET,
J. B. LABELLE.

Réception.

P. DULIN,
G. CHAPLEAU,
I. CRAIG,
E. MARCIL
J. BRAUDRY.
B. FRIGON.

Togement.

G. BOIVIN,
A. C. LARIVIERE,
L. O. LORANGER.

Insignes.

E. U. ARCHAMBAULT.
T. CORMIER,
R. THIBAudeau,
R. DUCHESNEAU.

Comité d'Organisation des Etats-Unis.

Les Messieurs dont les noms suivent furent aussi invités à former un Comité dans le but d'organiser le mouvement aux Etats-Unis.

RÉV. M. PRIMEAU, Curé de Worcester,
M. FERD. GAGNON, FRED. HOUDE et A. G.
LALIME aussi de Worcester.

ation des
s.

s nous suivent
mer un Comité
le mouvement

de Worcester,
HOUE et A. G.
r.

Appel aux Canadiens des Etats-Unis.

Le Comité d'Organisation de Montréal aussitôt que formé adressa l'invitation qui suit aux sociétés canadiennes des Etats-Unis :—

Association St. Jean-Baptiste de Montréal.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Montréal, 17 Mars 1874.

*aux Présidents et aux Membres des Sociétés
Canadiennes des Etats-Unis.*

MESSEURS,

La Société St. Jean-Baptiste de Montréal vient d'adopter un vaste projet. Elle invite tous les Canadiens-Français des Etats-Unis à venir célébrer la St. Jean-Baptiste à Montréal, le 24 Juin prochain. Elle aurait reculé devant les difficultés d'une pareille entreprise, si elle n'avait pas eu pour l'encourager, la pensée du

bien immense qui en résulterait pour notre nationalité, et la conviction que notre appel aurait un écho dans tous les cœurs canadiens.

La patrie pleure depuis longtemps, ces jours de fête, l'absence d'un si grand nombre de ses enfants, nous voulons leur donner la satisfaction de les voir réunis une fois autour d'elle, pour lui offrir l'hommage de leur respect, et lui prouver que dans l'exil comme sur le sol canadien, ils sont restés fidèles à ses glorieuses traditions.

Avec quel légitime sentiment d'orgueil elle constatera leur développement et leur influence, et se dira, après avoir évoqué le souvenir de ses luttes héroïques, que ses travaux et ses souffrances ne sont pas perdus. Cette grande démonstration aura pour effet de resserrer les liens qui doivent unir les enfants d'une même patrie, de leur apprendre à s'aimer et à se respecter d'avantage en se connaissant mieux, et elle donnera un tel spectacle de force et de vitalité que tous seront forcés d'avouer qu'il y a de

résulterait po
la conviction q
écho dans tous

uis longtemps,
nce d'un si gran
nous voulons l
e les voir réuni
pour lui offr
et, et lui prouv
sur le sol can
dèles à ses gl

ntiment d'orgue
veloppement e
ra, après avoi
es luttes héro
ses souffrance
ette grande dé
ffet de resserre
nir les enfant
ur apprendre
d'avantage en
lle donnera un
de vitalité que
er qu'il y a de

elles destinées pour la race française en Amérique.

S'il est vrai qu'il est dans la vie des couples des jours qui valent des siècles, le 24 Juin prochain sera l'un de ces jours pour la population Canadienne française.

Un comité composé du Rév. J. B. Primeau, de MM. A. G. Lalime, Ferd. Pagnon et Fréd. Houde, a été chargé de se mettre en rapport avec vous, à ce sujet, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser le mouvement aux Etats-Unis.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

O. LORANGER, } Président. }	G. A. DROLET, J. O. JOSEPH, DR. LACHAPELLE, ANDRÉ LAPIERRE, JOS. LORANGER, M. MAIRE, DR. W. MOUNT, ADOLPH. OUMET, J. PERRAULT, L. O. TAILLON, NARCISSE VALOIS.
ENOIT BASTIEN, BEAUSOLEIL, GUILL. BOIVIN, A. A. BRAULT, F. CREVIER, A. DANEREAU, L. O. DAVID, CHS. DESMARTEAU, DR. L. J. P. DESROSIERS, P. A. A. DORION,	

Pour copie conforme,

ALFRED LAROCQUE, FILS.,
Secrétaire du Comité d'Organisation.

Voici la réponse du Comité d'Organisation des Etats-Unis à l'appel de la Société St. Jean-Baptiste :—

Appel aux Sociétés Canadiennes et aux Canadiens-Français des Etats-Unis.

COMPATRIOTES,

L'Association St. Jean-Baptiste de Montréal, s'inspirant d'une noble et généreuse idée, vient de nous inviter à participer à la grande fête nationale du 24 Juin prochain, qu'elle se prépare à célébrer avec toute la pompe possible. Pour que le succès en fût plus grandiose, l'éclat plus brillant, la joie plus vive et plus complète, elle a jugé nécessaire de nous convier à titre de sociétés-sœurs et de frères. .

Serions-nous capables de rester indifférents à son appel? Non, assurément l'honneur est trop inépuisable pour que nous n'en soyons pas touchés; l'invitation est trop cordiale pour que nous ne l'acceptions pas avec empressement, et la fête

Comité d'Organ
à l'appel de
e:—

adiennes et au
es Etats-Unis.

an-Baptiste d
ne noble et gé
nous inviter
te nationale d
se prépare
ompe possible
plus grandios
le plus vive e
nécessaire d
ciétés-sœurs e

e rester indif
assurément
pour que nous
invitation es
ne l'accep
né, et la fé

projetée promet d'être trop belle pour que nous ne nous y rendions pas en foule et avec enthousiasme.

Déjà dans le passé, aux anniversaires de cette fête si chère, nous avons, il est vrai, mêlé de loin nos concerts patriotiques à ceux de nos frères de là-bas; cependant, l'écho de nos voix, affaibli par la distance, n'était répercuté que trop imparfaitement sur les rives du St. Laurent, pour pouvoir redire avec assez d'éloquence à la patrie les sentiments qui, en ces jours surtout, faisaient battre pour elle tous nos cœurs à l'unisson. Mais voici venir une occasion telle que nous n'en avons jamais eue et que nous n'en aurons pas peut-être de sitôt, de lui prouver que, tout en vivant sur un sol étranger, nous sommes restés fidèles à son souvenir, et qu'en dépit des obstacles et des dangers semés sur notre route, nous avons su conserver la langue, la foi et les traditions de nos glorieux ancêtres.

Le 24 Juin 1874 à Montréal sera certainement le plus beau qui ait jamais été

célébré au Canada ainsi qu'aux Etats-Unis. Là nous trouverons, réunies par la même pensée patriotique, des délégations venues de tous les points du pays pour nous serrer la main, et nous souhaiter la bienvenue au banquet national que la patrie offrira en ce jour à ses enfants, surtout à ceux qui ont grandi loin d'elle et dont elle n'a cessé de pleurer l'absence. Que ceux qui auront assisté à cette touchante fête de la grande famille canadienne, regretteront peu les légers sacrifices de temps et d'argent qu'ils se seront imposés pour le plaisir d'en avoir été les heureux témoins, et le légitime orgueil de pouvoir dire plus tard et longtemps après : *Moi aussi j'y étais.*

Au Canada, l'enthousiasme fait vibrer tous les cœurs, quand on parle de cette célébration qui, nous en avons aussi la confiance, aura, entre autres précieux résultats, celui de resserrer encore davantage les liens d'amitié et d'union fraternelles entre les Canadiens des deux côtés de la ligne quarante-cinq, et de faire trouver le moyen le plus efficace d'as-

surer à notre race en Amérique un avenir digne de son passé historique et de nos aspirations nationales.

Nous espérons donc que, le 24 Juin prochain, de nombreuses sociétés canadiennes et des milliers de nos compatriotes des Etats-Unis se joindront à nos frères du Canada, pour chanter en chœur un hymne d'amour à notre mère-patrie, et adresser une commune prière au Très-Haut pour la conservation de notre nationalité.

Nommés par l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal comme membres du comité d'organisation pour les Etats-Unis, nous avons accepté cette tâche, assurés que nous étions que le zèle de nos compatriotes émigrés nous en rendrait l'accomplissement facile. L'expérience du passé nous était une garantie que lorsqu'il s'agirait de l'honneur du nom canadien, ils ne resteraient pas en arrière de leurs frères aînés du Canada.

Ainsi compatriotes des Etats-Unis, haut les Cœurs! pour cette réunion extraordinaire qui demeurera mémorable dans

les annales canadiennes. *Sursum Corda!*
Le Comité d'organisation pour les
Etats-Unis :

J. B. PRIMEAU, PTRE.

FERD. GAGNON.

A. G. LALIME.

FRED. HOUDE.

Worcester, Mass., 28 Mars, 1874.

Elections des officiers de la Société St. Jean-Baptiste.

Le 13 mai dernier, les élections de la Société eurent lieu et donnèrent le résultat suivant : Président : l'Hon. A. A. Dorion ; Vice-Présidents : J. Barsalou et G. Boivin ; Trésorier, H. Cotté ; Secrétaire-arch., le chevalier Larocque ; Secr.-corresp., H. A. A. Brault ; commis.-ord : Alphonse Beaudry. Membres du Comité : John Pratt, N. Valois, Victor Hudon, l'échevin Bastien, l'échevin Loranger et C. H. Lacroix.

L'hon. M. Dorion ayant été élevé au poste de juge-en-chef de la province de Québec, quelques jours après, et ayant

jugé à propos de ne pas accepter la présidence de la société, Charles Coursol Ecr., ex-maire de Montréal et juge des sessions de quartier, fût élu à sa place.

M. Alphonse Beaudry ayant donné sa démission comme commissaire-ordonnateur, fut remplacé par M. L. O. Taillon.



ursum Corda!
on pour les

EAU, PTRE.
NON.
ME.
DE.

s, 1874.

a Société St.

es élections
t donnèrent
dent: l'Hon.
nts: J. Bar-
er, H. Cotté;
r Laroque;
lt; commis-
Membres du
lois, Victor
échevin Lo-

té élevé au
province de
es, et ayant

Notes Biographiques

Sur les Fondateurs et les Réorganiseurs de l'Association St. Jean-Baptiste et les Organisateurs de la Fête du 24 Juin 1874.

LUDGER DUVERNAY,

FONDATEUR DE L'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.

Ludger Duvernay, le fondateur de la Société St. Jean-Baptiste, descendait d'une famille française établie depuis longtemps dans le pays. Son grand-père était notaire royal et son père, cultivateur. Sa mère était alliée à la famille distinguée des de La Morandière. Il naquit à Verchères, le 22 Janvier 1799.

Après avoir reçu la petite instruction qu'on donnait alors dans les écoles élémentaires, il vint à Montréal en Juin 1813 et entra comme apprenti dans l'établissement de M. Chs. B. Pasteur, qui publiait alors le *Spectateur*. Il se livra au travail avec ardeur et entreprit de se faire un chemin dans une carrière

iques

Réorganisa-
St. Jean-
nisateurs
n 1874.

NAY,

ON ST. JEAN-

ndateur de la
e, descendait
tablie depuis
on grand-père
père, cultiva-
à la famille
andière. Il
Janvier 1799.
te instruction
es écoles élé-
réal en Juin
pprenti dans
. B. Pasteur,
dateur. Il se
r et entreprit
une carrière

bien ingrate aujourd'hui, mais qui alors était presque inaccessible.

Après quatre ans d'apprentissage, M. Duvernay allait en 1817 fonder aux Trois-Rivières un journal qu'il appelait *La Gazette des Trois-Rivières*, et qu'il parvint à soutenir jusqu'en 1822. En 1823, il publia le *Constitutionnel* qui vécut deux ans. Le 14 Février, il épousa Dlle. Marie-Reine Harnois, de la Rivière du Loup. En 1826, il établit dans la ville des Trois-Rivières *L'Argus*, et en 1827, il vint se fixer à Montréal et se joignit à l'un des plus grands patriotes et des hommes les plus remarquables de l'époque, l'Hon. A. N. Morin, pour fonder la *Minerve*.

A partir de cette époque, le nom de M. Duvernay est inscrit sur toutes les pages de l'histoire émouvante de nos luttes politiques. Emprisonné trois fois pour avoir eu le courage de publier dans son journal des articles énergiques à l'adresse des bureaucrates qui voulaient nous mettre à leurs pieds, sa popularité devint très considérable et il ne s'en

servit que pour faire triompher la cause de ses compatriotes. Il fut l'un des chefs du parti populaire, l'un des patriotes les plus estimés et les plus estimables de cette époque. Sa générosité et sa libéralité, quoiqu'il fût pauvre, son dévouement pour ses amis et pour son pays, le rendaient cher au peuple.

Elu membre de la Chambre par le Comté de Lachenaye en 1837, il était obligé, quelques mois après, de s'expatrier pour échapper à l'emprisonnement. Il se réfugia à Burlington où il fonda en 1839 le *Patriote*. Il revint en Canada en 1842 et rétablit la *Minerve* qu'il continua de publier jusqu'en 1852 dans l'intérêt des idées libérales, telles qu'entendues par l'école de Sir L. H. Lafontaine.

Il mourut le 28 Novembre 1852, au milieu des regrets de toute la population canadienne qui n'avait cessé de le regarder comme l'un de ses compatriotes les plus distingués et les plus estimables, les plus utiles à la patrie. Le deuil fut universel et les funérailles du défunt

pher la cause
l'un des chefs
s patriotes les
estimables de
té et sa libé-
son dévoue-
r son pays, le
ambre par le
1837, il était
rès, de s'ex-
l'emprisonne-
l'ington où il
Il revint en
t la *Minerve*
usqu'en 1852
érales, telles
e Sir L. H.
ore 1852, au
a population
sé de le re-
compatriotes
s estimables,
Le deuil fut
du défunt

dépassèrent tout ce qui s'était vu encore à Montréal.

L'une de ses plus belles actions est d'avoir fondé cette Société St. Jean Baptiste qui affirme, d'une manière si éclatante, en ces jours glorieux, son importance nationale. Avec quelle satisfaction il doit contempler aujourd'hui de sa tombe les résultats admirables de son œuvre! C'est en 1833 que M. Duvernay jeta les fondements de cette noble société et la St. Jean-Baptiste fut célébrée pour la première fois, l'année suivante. C'est lui qui eut la belle pensée de donner à la Société qu'il fondait dans l'intérêt de notre nationalité, le nom même que nos ennemis nous donnaient par dérision. C'est lui aussi qui choisit la feuille d'érable comme notre emblème national.

La Société St. Jean-Baptiste ne doit pas oublier en ce jour glorieux son illustre fondateur; sa première pensée, ses hommages les plus sincères doivent être pour lui.

CHARLES COURSOL,

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.

M. Coursol est né à Malden, dans le comté d'Essex du Haut-Canada en 1820. Son père, Joseph Coursol, mort depuis longtemps, faisait alors le commerce des pelleteries dans le Nord-Ouest. Sa mère était fille de l'Hon. F. A. Quesnel qui, à sa mort, laissa tous ses biens à M. Coursol. Après un cours d'études brillant, il étudia le droit et fut admis au Barreau en 1841. Il épousa quelque temps après Demoiselle Taché, fille de Sir Pascal Taché.

O'était à une époque où les luttes politiques étaient ardentes : M. Coursol prit place au premier rang parmi les défenseurs de la cause libérale et nationale, dont Lafontaine était le chef distingué. Il se fit une grande réputation de patriotisme et d'énergie et la justifia en plus d'une occasion.

En 1841, dans l'élection de Leslie et Delisle, il était à la tête des Canadiens

COURSOL,

FRANÇOIS ST. JEAN-

alden, dans le
Canada en 1820.
, mort depuis
commerce des
uest. Sa mère
Quesnel qui, à
ns à M. Cour-
udes brillant,
nis au Barreau
e temps après
e Sir Pascal

es luttes poli-
Coursol prit
mi les défen-
et nationale,
ef distingué.
on de patrio-
tiffia en plus

de Leslie et
s Canadiens

ns l'émeute qui eut lieu à St. Lau-
nt.

Dans les élections de 1848 on le trou-
vra parmi les jeunes-gens les plus coura-
geux de l'époque, faisant des discours
pour les places publiques et le coup de
main dans les rues de Montréal en faveur
du parti libéral.

Il fut nommé coronaire la même an-
née et se distingna en cette qualité, dans
une enquête qui eut lieu sur le corps de
Gagnon, tué au moment où, à la tête d'une
bande d'émeutiers, il franchissait la grille
du jardin conduisant à la demeure du
Dr. Taché.

L'enquête se faisait à l'hôtel Nelson
sous la direction de MM. Jones et Cour-
sol, coronaires-conjoints. M. Lafontaine
appelé comme témoin était à donner son
dévoilement, lorsque les cris de " Au feu !
Au feu ! " retentirent. Quelques minutes
après, la maison était enveloppée dans un
tourbillon de feu et de fumée ; les oran-
gistes avaient mis le feu à l'hôtel dans
l'intention de se venger de M. Lafon-
taine. La situation était critique, les

émeutiers rassemblés autour de l'hôpital menaçaient de tuer M. Lafontaine. Coursol le prit sous sa protection, sortit bras dessus bras dessous avec lui et le conduisit à travers la foule en lieu sûr.

En 1849 il fut élu au Conseil de Ville par le quartier St. Antoine qu'il représenta plusieurs années.

En 1871 il fut élu maire de Montréal et continua de l'être l'année suivante.

Il est depuis longtemps juge des sessions de la paix et des sessions de quinzaine pour le District de Montréal.

Comme on le voit, la carrière de Coursol a été bien remplie jusqu'à présent. Les honneurs ne lui ont pas manqué et il a su justifier la confiance publique.

C'est un homme à la figure énergique, à la taille robuste, à l'esprit vif et solide au caractère hardi.

Il a été l'un des premiers à reconnaître la nécessité de faire des changements dans l'organisation de la St. Jean-Baptiste.

REV. M. DESCHAMPS.

PRÉDICATEUR DU 24 JUIN

autour de l'hôte
L. Lafontaine. Par
sa protection,
as dessous avec l
ers la foule en li
au Conseil de Vill
atoine qu'il repr
maire de Montré
année suivante.
emps juge des se
es sessions de qua
le Montréal.
la carrière de
mple jusqu'à pr
e lui ont pas ma
r la confiance p
a figure énergiqu
esprit vif et solid
miers à reconnaît
des changemen
e la St. Jean-Ba

Alexandre Marie Deschamps, prêtre
la compagnie de St. Sulpice, est né, le
février 1843, en la paroisse de Notre-
me de Montréal. Après un cours
llant d'études au collège de Montréal,
entra au Grand Séminaire de Montréal
il fut ordonné prêtre, le 17 décembre
70. M. Deschamps a justifié la haute
ion qu'on devait avoir de lui pour le
arger de prononcer le sermon du 24
in : c'est évidemment un de nos jeunes
etres Canadiens les plus distingués.

L. O. LORANGER,

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION.

M. L. O. Loranger, Président du Co-
té d'organisation de la Société St.
an-Baptiste, est né à Ste. Anne de
machiche, le 10 Avril 1837. Il com-
ença ses études au Collège de Montréal
les termina chez les Jésuites. Il étu-
le droit et fut reçu avocat, le 3 mai

1858. Il entra en société avec ses frères T. J. J. Loranger Ecr., maintenant juge de la Cour Supérieure, et Joseph Loranger avec qui il pratique encore. Il fut obligé de travailler beaucoup de déployer une grande énergie pour conserver et satisfaire, après le départ du juge, une nombreuse clientèle. Il est considéré depuis longtemps comme l'un des jeunes avocats les plus habiles du Barreau de Montréal. Il est membre du Conseil du Barreau depuis 1866. Il fut élu représentant du quartier St. Louis au Conseil de Ville en 1867 et devint bientôt l'un de nos meilleurs Conseillers. M. Loranger se distingue par un esprit vif et pratique, un jugement sain, une parole facile et agréable, un caractère entreprenant, mais prudent.

La démonstration du 24 Juin lui devint une grande partie de son succès. Depuis le moment où M. L. O. David alla lui demander de se joindre à lui et à M. Joseph pour organiser cette démonstration il s'est multiplié pour remplir les devoirs

été avec ses de nombreux et fatigants que lui imposait
Ecr., maintenant charge de président du Comité d'or-
rière, et Josey ganisation. Il a montré un tact, une
pratique enco abileté, une patience et une persévé-
rante beaucoup ance qui méritent les plus grands éloges.

de énergie po
après le dépa
se clientèle.

longtemps dé
avocats les pl
Montréal. Il e

Barreau depu
ésentant du qua
de Ville en 18

de nos meille
ger se disting
ratique, un jug
acelle et agréab
nant, mais pr

24 Juin lui dev
n succès. Depu
. David alla l
à lui et à M. J
e démonstratio
mplir les devoi

F. A. M. A. LAROCQUE.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ORGANISATION.

Parler de M. Larocque après M. Loran-
er, c'est naturel, car c'est lui qui, après
le président du Comité, s'est donné, com-
me secrétaire, le plus de peine pour la
démonstration du 24 Juin.

M. Larocque est fils de notre riche et
respectable concitoyen, M. Alfred La-
rocque. Il fit ses études au collège
des Jésuites, de Montréal et de Stony-
hurst. Ses études à peine finies, il s'en-
gagea comme volontaire dans les Zoua-
ves pontificaux, dans le mois de Février
1867, fit la campagne contre les Gari-
aldiens et fut blessé grièvement à
Montana, le 3 novembre 1867. Son dé-
vouement pour la cause catholique et sa
bravoure sur le champ de bataille firent

sensation parmi la population Canadienne et lui valurent de magnifiques témoignages de considération de la part du Souverain Pontife et des vaillants chefs sous lesquels il avait combattu. Il fut décoré de la médaille d'or, fait chevalier de l'ordre de Pie IX, et fut autorisé à porter la médaille de campagne de 1867. Il revint en Canada en 1868 et retourna dans le mois de décembre de la même année, à Rome où il rentra de nouveau dans les rangs de l'armée pontificale. Il revint en 1870 et s'occupa à fonder un établissement agricole dans les cantons de l'Est. Il épousa, le 11 novembre 1870, demoiselle Kniton, fille aînée de Madame veuve Lafontaine (St. Louis-Hypolite Lafontaine) mariée en premières noces à Ths. Kniton, officier aux Ingénieurs Royaux.

Il n'est pas besoin d'écrire longuement pour faire connaître M. Larocque. Les blessures qu'il a reçues au service du pape et le dévouement qu'il montre chaque fois qu'il s'agit d'un intérêt national disent assez que pour la religion et

population Canadienne il peut faire les plus grands sacrifices.

L'ABBE H. R. CASGRAIN.

Il est né, le 16 décembre 1831, à la rivière Ouelle, de feu l'hon. Charles Euba Casgrain et d'Elizabeth Baby.

Ses études finies, il commença à étudier la médecine; mais il laissa bientôt le scalpel pour entrer au Séminaire de Québec en qualité d'ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre, le 5 octobre 1856, et enseigna les belles-lettres au séminaire de Ste Anne, fut nommé vicaire à Beauport en 1859 et à Notre-Dame de Québec en 1860.

L'abbé Casgrain s'était fait remarquer de bonne heure par ses aptitudes littéraires, son goût pour la poésie. Son style brillant, hardi et coloré avait frappé toutes les imaginations, et fait sensation dans le monde littéraire.

En 1861 il publia ses *Légendes* au style imagé, étincelant comme une couronne de pierreries, de diamants. En

1864 il nous donna son *Histoire de la Mère de l'Incarnation*, son chef-d'œuvre l'un des plus beaux livres de la littérature canadienne. Puis vinrent ses belles biographies qui sont de véritables bijoux littéraires.

Disons en un mot que l'abbé Casgrain est un des plus beaux esprits et des caractères les plus nobles que le Canada possède, aussi remarquable par son patriotisme que par ses talents.

Ses amis ont craint pendant quelque temps qu'il ne perdit la vue, mais on est père maintenant que la providence lui épargnera une infirmité qui serait un malheur pour les lettres Canadiennes.

REV. M. PRIMEAU.

Le Rév. M. Primeau est né à Chateauguay, le 29 avril 1836. Son père était cultivateur. Il fit ses études au Collège de St. Hyacinthe et y remporta de grands succès. Il entra dans l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1860. En 1863, Mgr. de Montréal le nommait pr

en *Histoire de*
son chef-d'œuvre
de la littérature
ses belles bi
tables bijoux li
l'abbé Casgrain
prits et des caract
le Canada po
par son patri
s.
pendant quelq
vue, mais on e
a providence l
é qui serait
Canadiennes.

MEAU.

est né à Chateau
Son père éta
études au Collè
importa de grand
l'état ecclésiast
re en 1860. E
le nommait pr

fesseur de philosophie au petit séminaire de Ste. Thérèse. Trois ans après, M. Primeau devenait directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie au collège Masson. En 1867 il était nommé supérieur de cette maison dont il entreprenait de faire un grand collège commercial. C'est une des meilleures actions de sa vie. En 1869, il quittait le collège Masson et Mgr. de Boston le nommait curé de Worcester. Ce qu'il a fait pour améliorer la condition religieuse et morale de nos compatriotes des Etats-Unis est connu de tout le monde; il s'est multiplié pour leur être utile, pour leur donner les moyens de conserver sur le sol étranger la foi de leurs pères.

Son patriotisme ne pouvait manquer de lui faire accueillir avec enthousiasme l'idée de la grande démonstration du 24 Juin. Il a vu tout le bien que la patrie pouvait tirer d'une pareille manifestation, et il a voulu travailler au succès de la fête en consentant à faire partie du Comité d'organisation des Etats-Unis.

FRED. HOUBE.

MM. Primeau, Gagnon et Houde forment un trio patriotique; ils se complètent et se soutiennent mutuellement. Leur influence se fait sentir partout dans l'intérieur de nos compatriotes émigrés. Peuvent les Canadiens des Etats-Unis ne jamais subir d'autre influence que celle-là!

M. Houde est né à la Rivière du Loup, (en haut) le 23 Septembre 1847. Il fit ses études au Collège de Nicolet et entra au *Constitutionnel des Trois-Rivières* comme assistant rédacteur.

Etant allé aux Etats-Unis, il se livra au journalisme avec une ardeur et un courage que rien ne put abattre. C'était une rude tâche que d'entreprendre de se faire un avenir dans le journalisme canadien aux Etats-Unis. M. Houde ne recula pas devant cette tâche et il a vu ses efforts appréciés et couronnés de succès. Rédacteur successivement de l'*Etendard*, du *Protecteur* et de l'*Avenir National*, ses écrits ont été souvent re-

pro
dien
Can
H
com
la p
c'est
prod
Unis
depu
prêtr
appr
se p
plus
sol é
et na

M.
est g
tisme
conse
les fa
qu'il s
a tou

produits avec élogé dans la presse canadienne. Il publie maintenant le *Foyer Canadien* en société avec M. Gagnon.

Ils méritent des éloges ceux qui se sont consacrés à la fondation et au soutien de la presse canadienne aux Etats-Unis, car c'est la presse et la prédication qui ont produit parmi les Canadiens des Etats-Unis l'heureuse réaction qu'on remarque depuis plusieurs années. Ce sont les prêtres et les journalistes qui leur ont appris à se former en associations pour se protéger mutuellement et se rendre plus capables de faire respecter sur le sol étranger leurs traditions religieuses et nationales.

FERDINAND GAGNON.

M. Gagnon n'a que vingt-cinq ans, il est gros comme quatre et a du patriotisme comme dix. Il est étonnant qu'il conserve son embonpoint malgré toutes les fatigues qu'il s'impose chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre nationale, Il y a longtemps que l'idée d'avoir sur le sol

canadien une grande réunion nationale le préoccupe. Aussi pour faire réussir la démonstration du 24 Juin, il ne s'est pas épargné, il a visité les principaux groupes canadiens et son exemple ainsi que sa parole convaincue ont produit partout les plus heureux résultats.

Il est né à St. Hyacinthe, le 8 Juin 1849. Après avoir fait son cours d'études au collège de St. Hyacinthe, il partit pour les Etats-Unis où il fonda *La Voix du Peuple* en 1869. Durant la même année, il fonda *L'Étendard National* qu'il fusionna avec *L'Opinion Publique* en 1870. Il est le rédacteur et l'administrateur de l'édition américaine de ce journal. Il publie en société avec M. Houde depuis un an le *Foyer Canadien*.

M. Gagnon s'est fait une place marquante parmi les Canadiens des Etats-Unis, il est parvenu à se faire une position qui lui permet de faire beaucoup de bien à nos compatriotes émigrés. Il écrit avec beaucoup de feu, de verve et d'énergie, et parle bien. Les Canadiens des Etats-Unis ont confiance en lui et sa conduite, ses talents et son caractère lui donnent droit à cette confiance.

L. O. DAVID.

M. L. O. David est né au Sault-au-Récollet, à quelques milles de Montréal. Il a fait ses études au collège de Ste. Thérèse. Il quitta le Collège pour étudier le droit et s'occupa, en arrivant à Montréal, d'écrire dans les journaux. Durant sa cléricature, il s'associa à MM. Ludger Labelle, J. A. Mousseau, L. W. Sicotte, U. Fontaine et quelques autres pour fonder *Le Colonisateur* qui vécut dix-huit mois. S'étant fait recevoir avocat, M. David entra en société avec M. Mousseau.

Où tait dans un temps où il était difficile de faire son chemin dans la profession. M. David s'occupait exclusivement de sa profession, lorsque la question de confédération vint jeter l'émoi dans la population canadienne. Il fut un des jeunes gens qui quittèrent le parti conservateur pour combattre le gouvernement sur cette question. La Confédération en lui et son caractère nationalité canadienne-française et destiné tôt ou tard à nous créer de grands

embarras. C'est pour combattre ce régime politique qu'il fonda avec quelques autres jeunes gens l'*Union Nationale*.

La Confédération faite, M. David se remit à la pratique de sa profession avec M. Mousseau, mais en 1870 le goût du journalisme le reprit.

M. G. E. Desbarats venait de fonder le premier journal illustré qui eût encore été publié dans le pays. Comme ce journal était écrit en anglais, M. David crut qu'un journal français du même genre aurait de la vogue. Il suggéra la chose à MM. Desbarats et Mousseau et, quelques jours après, ils fondèrent en société *L'Opinion Publique*.

Ayant été obligé de quitter ce journal, l'année dernière, il s'est associé à M. C. Beausoleil pour établir *Le Bien Public*.

Nous avons dit plus haut comment l'idée lui vint d'entreprendre avec quelques autres personnes la réorganisation de l'Association St. Jean-Baptiste.

Les œuvres nationales ont toujours trouvé en lui un champion ardent et dévoué. Il croit au nationalisme du

peuple
ce qu
trouv
chaîré

Cot
M. D
parmi
arrive
fabre
terme

" M
raire
et ch
bien
éloque
au ch
ément

M.
frages
Il est

RE

M
plus a

battre ce ré-
avec quelques
Nationale.

M. David se
profession avec
le goût du
ait de fonder
ui eût encore

Comme ce
ais, M. David
is du même
Il suggéra la
Mousseau et,
fondèrent en

er ce journal,
socié à M. C.
Bien Public.
aut comment
e avec quel-
éorganisation
aptiste.

ont toujours
on ardent et
onalisme du

peuple, à l'avenir de notre race, et tout
ce qui peut tourner à son avantage
trouve en lui un avocat aussi actif qu'é-
clairé.

Comme écrivain et comme orateur,
M. David occupe une place distinguée
parmi les hommes de la génération qui
arrive. Il y a quelques semaines, M.
Fabre appréciait son talent dans les
termes suivants :

“ M. David possède un talent litté-
raire des plus brillants. Son style facile
et chaleureux entraîne le lecteur aussi
bien que le ferait la parole. Il écrit
éloquemment. Il est difficile de résister
au charme de sa prose. Il touche, il
émeut, il enlève.”

M. David a brigué deux fois les suf-
frages des électeurs, mais il a échoué.
Il est âgé de 34 ans.

ALFRED G. LALIME.

MEMBRE DU COMITÉ DES ÉTATS-UNIS.

M. Lalime a été l'un des membres les
plus actifs et les plus dévoués du Comité

provisoire d'organisation des États-Unis.

Il est né à St. Hyacinthe en 1847, fut commis-marchand à Montréal, et partit pour Burlington d'où il se rendit à Worcester où il devint agent d'assurance et se fit remarquer parmi les Américains comme parmi les Canadiens par son activité, son intelligence des affaires et son caractère entreprenant et énergique.

La Compagnie du Vermont lui ayant offert la place d'agent voyageur, il se retira du Comité d'organisation.

H. BEAUGRAND,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE FALL-RIVER.

M. H. Beaugrand, rédacteur de *L'Echo du Canada*, Fall-River, Mass., a beaucoup aidé à l'organisation de la démonstration du 24 Juin. Il a écrit d'excellents articles pour encourager les Canadiens des États-Unis à répondre à l'appel de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal.

Quelqu'un nous écrit que c'est un *beau-grand* garçon.

Etats-Unis.
en 1847, fut
al, et partit
ndit à Wor-
assurance et
Américains
s par son ac-
ffaires et son
ergique.
ent lui ayant
vageur, il se
tion.

D,
FALL-RIVER.
ur de *L'Echo*
, a beaucoup
démonstra-
d'excellents
s Canadiens
l'appel de la
Montréal.
est un beau-

Membres Actifs du Comité d'Organisation.

—
GUSTAVE A. DROLET.

M. Drolet est né à St. Pie. Il est fils de Charles Drolet, de St. Marc, un des patriotes les plus influents et les plus sincères de 1837, et de Dlle. Hélène Duvert, fille d'un autre patriote, le Dr. Duvert. M. Gust. Drolet a prouvé que noblesse oblige. Après avoir fait son cours d'études au collège de St. Hyacinthe, il étudia le droit sous l'hon. Chs. Laberge et fut reçu avocat en 1867. C'est un ancien zouave pontifical et un des meilleurs; il était sergent lorsqu'il quitta Rome. Lorsque le colonel Allet apprit qu'il partait il dit que le régiment perdait son meilleur soldat.

Intelligence vive, cœur chaud, patriotisme ardent.

Il est âgé de 30 ans.

ADOLPHE OUIMET.

Né à Montréal ; âgé de 33 ans. Ecrivain fécond et piquant, chroniqueur caustique et agréable ; fonda la *Gulpe* et le *Polichinelle*, rédigea le *Gascon* et fut l'un des premiers collaborateurs de *L'Opinion Publique*. Auteur des *Contemporains*, ouvrage satyrique qui fit beaucoup de bruit et suscita bien des colères. A pratiqué comme avocat pendant plusieurs années avec succès ; maintenant imprimeur et propriétaire du *Franc Parleur*. Marié à Dlle. Lussier, fille de M. Louis Lussier dont la tête fut mise à prix en 1837 et qui fut accusé par les anglais d'avoir été l'un de ceux qui tuèrent le lieutenant Weir.

GUILLAUME BOIVIN.

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
ST. JEAN-BAPTISTE.

Né à l'ancienne Lorette ; âgé de 39 ans, l'un de nos manufacturiers de chaussures les plus prospères. A gagné honorablement et laborieusement la belle

position
réal. H
et d'un c
reculant
sacrifice.
national
A dép
succès d

Né à
médecin
nstruit,
ceux qui
ment de
Baptiste.

Un a
bonne m
canadien
utiles à
Né à

ns. Ecri-
roniqueur
la *Gulpe*
scon et fut
s de *L'Opi-*
Contempo-
beaucoup
blères. A
dant plu-
maintenant
Franco-Par-
sille de M.
ut mise à
lé par les
eux qui

position qu'il occupe maintenant à Mont-
réal. Homme d'une activité dévorante
et d'un dévouement à toute épreuve, ne
reculant devant aucun obstacle, aucun
sacrifice, lorsqu'il s'agit d'une œuvre
nationale.

A déployé un zèle admirable pour le
succès de la démonstration.

DR. L. J. P. DESROSIERS.

Né à Berthier; âgé de quarante ans;
médecin estimé à Montréal. Bel homme,
instruit, écrivant et parlant bien, l'un de
ceux qui s'occupèrent dès le commence-
ment de la réorganisation de la St. Jean
Baptiste.

ATION

DR. WM. MOUNT.

Agé de 30
ans de
A gagné
ant la belle

Un autre médecin de talent et de
bonne mine, estimé et estimable, bon
canadien, dévoué pour toutes les œuvres
utiles à la société.

Né à Mascouche; âgé de 50 ans.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL.

Né à St. Félix de Valois, le 14 Juin 1845, fit ses études au collège de Joliette, vint à Montréal en 1864, étudia le droit et entra bientôt dans le journalisme; collaborateur de l'*Ordre* de 1866 à 1867, de *L'Événement* de 1867 à 1868, et du *Nouveau-Monde* de 1868 à 1870, fut rédacteur en chef de ce dernier journal jusqu'au premier Avril 1874, alors qu'il fonda avec M. David le *Bien Public*.

Il avait fondé auparavant le *Négociant Canadien* en société avec M. L. E. Morin. L'un des meilleurs journalistes du pays, instruit sur tous les sujets et les traitant avec une logique et un à propos remarquables. Rien ne lui échappe; les journalistes anglais et américains ne connaissent pas mieux *le métier*.

JOSEPH LORANGER.

Frère du Juge Loranger et de M. L. O. Loranger. Né à Ste. Anne de Yamachiche, âgé de 40 ans; vieux garçon

comme
mais t
ans s
profesa
frère ;
le plu
démon

Né à
au col
avocat
M. Sév
socié d
M T
dont il
populai
coup d'
duite d

Nom
Société
nuit et
voirs d

EIL.

, le 19 Juin
e de Joliette
ndia le droit
ournalisme ;
866 à 1867,
1868, et du
870, fut ré-
nier journal
4, alors qu'il
a *Public*.

nt le *Négo-*
ec M. L. E.
journalistes
es sujets et
ue et un à
e lui échap-
et améri-
ux le métier.

R.

et de M. L.
e de Yama-
eux garçon

comme son ami M. L. W. Marchand, mais toujours jeune de cœur et galant sans affectation ; exerce habilement la profession d'avocat en société avec son frère ; l'un de ceux qui ont travaillé avec le plus de zèle pour le succès de la démonstration.

L. O. TAILLON.

Né à Terrebonne en 1840 ; fit ses études au collège de Terrebonne ; fut reçu avocat en 1866 ; pratiqua en société avec M. Sévère Rivard et est maintenant l'associé de l'Hon. M. Trudel.

M Taillon est très estimé à Montréal dont il est un des meilleurs orateurs populaires ; excellent caractère, beaucoup d'esprit et du patriotisme, une conduite des plus respectables.

Nommé commissaire-ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste, il a été debout nuit et jour afin de s'acquitter des devoirs de sa charge.

L. W. MARCHAND

40 ans ; né à St. Mathias ; fit ses études au collège de St. Hyacinthe ; Greffier de la Cour d'Appel à Montréal ; fut reçu avocat en 1854 ; pratiqua plusieurs années en société avec l'Hon. M. Ouimet et l'Hon. Siméon Morin.

Fut rédacteur de la *Minerve* en 1856 et s'acquit une réputation considérable comme journaliste et homme de lettres. C'est en effet l'un de nos meilleurs écrivains.

J. B. LABELLE

Organiste de l'église de Notre-Dame de Montréal depuis 25 ans. Agé de 45 ans ; apprit le piano à l'âge de quatre ans ; eut pour professeur pendant quelque temps Meyer et Thalberg ; a été souvent loué à l'étranger comme un organiste de première classe, un musicien remarquable ; a composé un grand nombre de morceaux pour piano, orgue, orchestre et chœur.

Le concert du 25 Juin est son œuvre

Une p
ce jou
M.
un ex
plus v
véritab

Agé
M. F. I
la Paix
rault, l
A fait
minair
l'école
présent
à 1867

Un d
projets
dans to
et rem
tueux,
entrepr
diviser
section

Une partie de la musique qui sera jouée ce jour-là est de lui.

M. Labelle n'est donc pas seulement un exécutant distingué, mais c'est de plus un compositeur remarquable, un véritable artiste.

J. PERRAULT.

Agé de 38 ans; né à Québec, fils de M. F. Perrault, en son vivant Greffier de la Paix à Québec et petit-fils de M. Perrault, l'ancien protonotaire de cette ville. A fait un cours d'études brillant au Séminaire de Québec, passé deux ans à l'école d'Agriculture de Grignon; a représenté le comté de Richelieu de 1863 à 1867.

Un des hommes les plus féconds en projets qu'il y ait à Montréal et même dans tout le pays. Esprit vif, ingénieux et remuant, caractère prompt, impétueux, capable de tout essai, de tout entreprendre; l'auteur du projet de diviser la société St. Jean-Baptiste en sections; l'un de ceux qui ont le plus

contribué à mettre le mouvement en branle.

N. VALOIS

L'un des premiers citoyens de Montréal et des meilleurs canadiens-français, un homme de cœur et d'intelligence.

L'un des " Fils de la liberté " en 1837, n'a cessé d'être patriote et libéral. S'est enrichi dans l'industrie et le commerce de cuirs.

Né à Vandreuil en 1811.

Digne d'être président de l'Association St. Jean-Baptiste dont il a déjà été vice-président; membre actuel du comité de régie.

ANDRE LAPIERRE.

Un autre bon vieux canadien, respectable, estimé et estimable qu'on voit partout où il y a du bien à faire; s'est fait une belle position dans l'industrie des chaussures.

Cel
mainte
Jean-B
sa réo
la dém
que M.
l'aider
la fête
Vien
trict à
tiste a

Jeun
à Mont
sateur.

DR
Jeun
en peu
aussi r
par ses
Agé
collet.

vement en

de Mont-
as-français,
gence.

" en 1837,
éral. S'est
commerce

l'Associa-
a déjà été
du comité

en, respec-
qu'on voit
faire; s'est
l'industrie

J. O. JOSEPH.

Celui qui, depuis deux à trois ans, a maintenu en grande partie la société St. Jean-Baptiste; a beaucoup contribué à sa réorganisation et à la préparation de la démonstration du 24 Juin. C'est à lui que M. David s'est d'abord adressé pour l'aider à entreprendre l'organisation de la fête.

Vient d'être nommé magistrat de District à Gaspé. La société St. Jean-Baptiste a beaucoup perdu en le perdant.

H. A. A. BRAULT.

Jeune notaire d'avenir; très populaire à Montréal; esprit pratique et organisateur.

DR. EMMANUEL LACHAPELLE.

Jeune médecin de talent qui s'est fait en peu de temps une belle réputation; aussi remarquable par sa modestie que par ses qualités et son intelligence.

Agé de 28 ans; né au Sault-au-Récollet.

Il y aurait beaucoup d'autres noms à citer, s'il fallait rendre hommage à tous ceux qui ont travaillé pour l'organisation de la fête, aux présidents des sections, surtout, qui faisaient partie, dans les derniers temps, du comité d'organisation, mais ce serait trop long. Le fait est que tous les présidents des sections mériteraient d'avoir une note spéciale, mais qu'il nous soit permis de mentionner en passant le zèle de M. Ls. Archambault, le Président de la société des menuisiers et charpentiers ; de M. G. Chapleau, président de la section des fabricants en fer ; de M. J. Brunet, et Benjamin Frigon, le premier président et le second secrétaire des briquetiers ; Paul Dulin, président des tailleurs de pierre ; Ed. Marcell ; T. Cormier, président des typographes ; Beaudry, président des peintres ; L. Craig, président des meubliers ; B. Duchesneau, président des commis-marchands ; T. Crevier et George Yon, le premier président et le second secrétaire des plombiers et ferblantiers, et M. U. E. Archambault, président des Instituteurs.

Un
ques
sive
peuple
M. M.
J. Per
et Dr.
orateur
ensembl
Inut
rude, n
lation
consp

Assemblées Publiques.

Un grand nombre d'assemblées publiques ont eu lieu à Montréal pour organiser les sections et exciter le zèle du peuple en faveur de la fête.

M. M. D. O. Loranger, L. O. David, J. Pessault, J. Loranger, L. O. Taillon, et Dr. Desrosiers ont été les principaux orateurs qui ont pris la parole dans ces assemblées.

Inutile de dire que la tâche a été rude, mais l'empressement de la population à répondre à leur appel les a récompensés de leur dévouement.



SECTIONS DE MONTREAL.

Bouchers.—Président, G. Fullum ; Secrétaire, J. B. Bourassa ; Commissaire-Ordonnateur, N. Bourassa.

Tailleurs de pierre.—Président, P. Dulin ; Secrétaire, L. Comte ; Commissaire-Ordonnateur, Ul. Cusson ; Arthur Cusson.

Meubliers.—Président, J. A. I. Craig ; Secrétaire, G. Dastous ; Commissaire-Ordonnateur, Beauchamp.

Médecins.—Président, Dr. Rottot ; Secrétaire, Dr. Desrosiers, Commissaire-Ordonnateur.

Peintres.—Président, J. Beaudry ; Secrétaire, D. G. Phaneuf. Commissaire-Ordonnateur.

Menusiers Charpentiers.—Président, Ls. Archambault ; Secrétaire, Fd. Gauthier ; Commissaire-Ordonnateurs, Pierre Trudeau ; Ed. Grondin ; Jos. Prud'homme.

Cuir.—Président, J. A. Leclair ; Secrétaire, Jude Valois ; Commissaire-Ordonnateur, Ul. Pepin ; A. Rolland ; N. Phaneuf ; M. McDonald.

Fabri

P

C

c

Comm

c

m

Typog

S

O

Ferbla

S

O

G

Brique

cr

Notair

cr

Beaux

Se

Institut

ba

Co

La

Nouvea

Se

sai

Fabricants en fer.—Président, M. G. Chapeau ; Secrétaire, Th. Hurtubise ; Commissaire-Ordonnateur, Ed. Marcil, J. N. Desjardins.

Commis-Marchands.—Président, J. B. Duchesneau ; Secrétaire, Doyon ; Commissaire-Ordonnateur, W. Duplessis.

Typographes.—Président, T. Cormier ; Secrétaire, T. Godin ; Commissaire-Ordonnateur, J. Thompson.

Ferblantiers.—Président, T. Crevier ; Secrétaire, O. DeBlois ; Commissaire-Ordonnateur, J. Giroux ; T. St. George.

Briquetiers.—Président, J. Brunet ; Secrétaire, B. Frigon ;

Notaires.—Président, E. Papineau ; Secrétaire, H. A. A. Brault.

Beaux Arts.—Président, N. Bourassa ; Secrétaire, Jules Marion.

Instituteurs.—Président, U. E. Archambault ; Secrétaire, F. D. Demers ; Commissaire-Ordonnateur, A. D. Lacroix.

Nouveautés.—Président, J. R. Thibaudeau ; Secrétaire, N. D. Barbeau ; Commissaire-Ordonnateur, F. X. Moisan.

Fer, Faïence et Peintures. — Président, H. Béliveau ; Secrétaire, O. Lecours ; Commissaire - Ordonnateur, Deschamps.

Carrossiers. — Président, A. C. Larivière ; Secrétaire, Porlier ; Commissaire-Ordonnateur, D. Gervais.

Epiciers. — Président, L. Chaput ; Secrétaire, A. Desmarteau ; Commissaire-Ordonnateur, A. Prévost.

Barreau. — Président, R. Roy ; Secrétaire, A. E. Forget.

Sociétés St. Jean-Baptiste du Canada.

Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa. — Président, Dr. Pierre St. Jean ; Secrétaire-Trésorier, F. R. E. Campeau ; délégués, Dr. P. St. Jean ; Stan. Drapeau ; Jos. Tassé, président I. O.

Société St. Jean-Baptiste de la paroisse de St. Calixte de Somerset, comté de Mégantic. — Président, Noël Beaudet ; Secrétaire-Trésorier, J. D. Laerte ; délégués, Oct. Ouellet ; Alfred Roy ; Nap. Chs. Cormier.

Associé

cr
lé

Associé

ka

Se

dé

rie

Société

Pr

Tr

dé

H.

Société

de

Ed

ver

H.

Société

—

tai

Lé

R.

Société

Pr

Association St. Jean-Baptiste de Rouville.

—Président, ; Secrétaire-Trésorier, P. A. Collet; délégués,

Association St. Jean-Baptiste d'Arthabaska-ville. — Président, A. Quesnel; Secrétaire-Trésorier, Ernest Pacaud; délégués, A. Quesnel, Wilfrid Laurier, Ant. Gagnon.

Société St. Jean-Baptiste de St. Zotique. — Président, L. H. Masson; Secrétaire-Trésorier, Napoléon Latremouille; délégués, Rév. F. X. Vézina, L. H. Masson, Etienne Leblanc.

Société St. Jean-Baptiste de St. François de la Rivière du Sud. — Président, Ed. Luvergne; délégués, Ed. Luvergne, N. P., J. S. Gendron, N. P. H. Crépault, M. D.

Société St. Jean-Baptiste de St. Hyacinthe. —Président, R. St. Jacques; Secrétaire-Trésorier, A. Denis; délégués, Ls. Delorme N. P.; P. Bechand; R. E. Fontaine.

Société St. Jean-Baptiste d'Acton Vale. — Président, P. E. Mignault; Secré-

taire-Trésorier, Chs. Laroche ; délégués, S. A. Simard ; P. E. V. Mignault ; R. E. Mignault et le secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Sherbrooke.—Président, L. O. Bélanger ; délégués, L. O. Bélanger, J. O. Camirand, M. D. ; T. T. Blais.

Société St. Jean-Baptiste de Chambly Bassin.—Président, J. O. Dion ; délégués, J. O. Dion, M. D. ; S. Martel, A. D'Eschambault.

Société St. Jean-Baptiste de St. Césaire.—Président, P. B. Plamondon ; Secrétaire, S. Noiseau ; délégués, Clovis Noiseau ; S. Noiseau ; A. F. Maynard, G. Lagné ; G. A. Gigaud ; F. Gadbois ; N. Nadeau.

Société St. Jean-Baptiste de Grenville.—Président, E. H. Parent ; délégué, E. H. Parent.

Société St. Jean-Baptiste de Hull.—Président, Jos. Beaudin ; Secrétaire, E. d'Odet d'Orsonnens ; délégués, E. d'Odet d'Orsonnens ; Chs. Marcil ; Chs. Leduc.

Société

Pr

tal

Ge

De

Société

d'I

cha

J. I

Société

—

gué

nan

Société

Pré

déle

sau

Société

Com

E. I

Société

side

R. C

tier

Société

vièr

déle

Société St. Jean-Baptiste de Coaticooke.—
Président, Oct. Garcean; Secré-
taire, E. Chartier; délégués, Oct.
Garceau; Jos. Aubertin; F. X.
Desrosiers.

*Société St. Jean-Baptiste de St. Jean
d'Iberville.*—Président, T. G. Mar-
chand; délégués, A. W. Charland,
J. H. Treuvère, J. Chagnon.

Société St. Jean-Baptiste de Victoriaville.
—Président, Aurèle Pacaud; délé-
gués, Aurèle Pacaud, Ohs. V. Spe-
nan, B. E. Duval.

Société St. Jean-Baptiste de St. Curs.—
Président, J. A. Dorion, M. P. P.;
délégués, J. A. Dorion, Marches-
sault, J. Leboeuf.

*Société St. Jean-Baptiste de St. François,
Comté d'Essex, Ontario.*—Président,
E. Bertrand; délégués, E. Bertrand.

Société St. Jean-Baptiste de Sorel.—Pré-
sident, G. L. Barthe; délégués, A.
R. Gouin, G. L. Barthe, D. Z. Gault-
tier.

*Société St. Jean-Baptiste des Trois-Ri-
vières.*—Président; J. H. Bureau;
délégués, J. H. Bureau.

Sociétés des États-Unis.

Société St. Jean-Baptiste de Marlboro,
Mass.—B. Metivier, Secrétaire-Trésorier.

Société St. Jean-Baptiste de St. Johnsbury,
Vt.—H. Irénée Lévesque, Secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Great-Falls
N. H.—E. Fredette, président ; Philippe Trottier, Secrétaire.

Union St. Jean-Baptiste de Lebanon, N. H.
—Gédéon Benoit, Président ; J. O. Paineaud, Secrétaire - archiviste ; fondée 20 oct. 1873.

Société St. Jean-Baptiste de Southbridge
Mass.—Alexis Lataille, président.

Société St. Jean-Baptiste de Manchester,
N. H.—D. G. E. Mercier, Secrétaire.
Fondée, 15 avril 1871.

Association Canadienne-Française. — J. Phaneuf, Secrétaire

Société St. Jean-Baptiste de Rochester,
N. Y.—Lucien Carissan, Secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Troy, N. Y.
—L. A. Chatelle, Secrétaire.

Société St. J.
Mass.—

F. X. B.

Société St. Je
—Hecto

Société St.
Ed. N. M.

Cohoes (M. l

Clément Da
canadien
Minnesota

Société St. Je
venor L

reux, pr

Société St. J.
Maine.—

Société St. Je
—S. H.

Société St. Je
Mass.—H

Société St. J.
Mass, fo

Michaud,

Elie Lac

Union N

12 Déce

Société St. Jean-Baptiste de Springfield,
Mass.—A. N. Trudeau, président ;
F. X. Baube, Secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Putnam, Conn.
—Hector Duvert, président.

Société St. Jean-Baptiste du Détroit.—
Ed. N. Lacroix.

Cohoes (M. le juge LeBœuf, député pour)
Clément Daigle, député de la Société
canadienne-française de Faribault,
Minnesota.

Société St. Jean-Baptiste de North Gros-
venor Dale, Conn.—L. P. Lamou-
reux, président.

Société St. Jean-Baptiste de Lewiston,
Maine.—M. Phaneuf, Secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Baltic, Conn.
—S. H. Molsan, Secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Northampton,
Mass.—P. O. Châtel.

Société St. Jean-Baptiste de Lawrence,
Mass., fondée 17 mai 1871.—J. E.
Michaud, président ; J. Morache ;
Elie Lacoillade ; Dr. Mignault, del.
Union National de Lawrence, fondée
12 Décembre 1870 ; Jos. Morache,

del. Union St. Joseph de Lawrence,
fondée le 12 février 1871.

Société St. Jean-Baptiste de Pittsfield
Mass.—Rév. J. Quevillon.

Société St. Jean-Baptiste de Meriden,
fondée 3 janvier 1865.—J. O. Du-
bord, président.

Société St. Jean-Baptiste de Nashua.—
Alf. Dion, président.

Société St. Jean-Baptiste de Davidson-
ville, Conn.—T. Tétrault.

Société St. Jean-Baptiste de Holyoke,
Mass.—Daniel Proulx.

Société St. Jean-Baptiste d'Albany, N. Y.
—Société de Secours Mutuel, J. B.
Senaz.

Société St. Jean-Baptiste de Wonsoket,
R. I.—J. George Peltier.

Société St. Jean-Baptiste de Vergennes,
Vt.—Joseph Falardeau.

Société St. Jean-Baptiste de Haverhill,
Mass.—Nap. Burque.

Société St. Jean-Baptiste de Fitchburg,
Mass.—J. E. Trickets.

Société St. Jean-Baptiste de North Cam-
bridge, Mass.—Pierre Mane.

Programme

DRAPEAU

—Les Enfant
trine Ch

—Société
hill, Mas

SECTION DU
RIQUE.

—Union S
nes, Vt.,

SECTION DES
RE AVEC

—Union S
pellier, V

—Union S
bury, Vt.

—Société
ville, Ne

Programme de la Procession.

DRAPEAU DE LA CONFEDERATION.

—Les Enfants des Ecoles de la Doctrine Chrétienne.

LES POMPIERS.

—Société St. Jean-Baptiste d'Haverhill, Mass., avec Corps de Musique.

SECTION DU CUIR AVEC CHAR ALLÉGORIQUE.

—Union St. Jean-Baptiste de Vergennes, Vt., avec Corps de Musique.

SECTION DES TAILLEURS DE PIERRE AVEC CHAR ALLÉGORIQUE.

—Union St. Jean-Baptiste de Montpelier, Vt.

—Union St. Jean-Baptiste de Middlebury, Vt.

—Société St. Jean-Baptiste de Keesville, New-York.

**SECTION DES PEINTRES, AVEC CHAR
ALLEGORIQUE et Corps de Musique.**

- Union St. Jean-Baptiste de St. Johnsbury, Vermont.
- Union St. Jean-Baptiste de Nashua, New-Hampshire.
- Union St. Jean-Baptiste de Great Fall, New-Hampshire.
- Union St. Jean-Baptiste de Malone, New-York.
- Société St. Jean-Baptiste de St. Albans, Vermont, avec Corps de Musique.

**SECTION DES FORGERONS et autres
travailleurs en fer, avec CHAR ALLÉ-
GORIQUE.**

- Association Canadienne de Grove Lawrence, Massachusetts.
- Société St. Jean-Baptiste de South Bridge, Mass., avec Corps de Musique.

**SECTION DES CARROSSIERS, AVEC CHAR
ALLEGORIQUE.**

— So
rou
— So
bu
— So
bri
que
SECTION
CH
— Soc
ter,
— Soc
Ma
— Soc
bor
que
SECTION
BL
RIQ
— Soc
bur
SECTION
CHA

— Société St. Jean-Baptiste de Westborough, Massachusetts.

— Société St. Jean-Baptiste de Fitzburg, Massachusetts.

— Société St. Jean-Baptiste de Cambridge, Mass., avec Corps de Musique.

SECTION DES TYPOGRAPHES, AVEC CHAR ALLÉGORIQUE.

— Société St. Jean-Baptiste de Webster, Mass.

— Société St. Jean-Baptiste de Ware, Mass.

— Société St. Jean-Baptiste de Marlborough, Mass., avec Corps de Musique.

SECTION DES PLOMBIERS ET FERBLANTIERS, AVEC CHAR ALLEGORIQUE.

— Société St. Jean-Baptiste de Millbury, Mass., avec Corps de Musique.

SECTION DES BRIQUETIERS, AVEC CHAR ALLÉGORIQUE.

— Société St. Jean-Baptiste de Danielsonville, Connecticut.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

— Société St. Jean-Baptiste de Lewiston, Maine.

— Institut Jacques-Cartier de Lewiston, Maine.

— Société St. Jean-Baptiste d'Ansable Forks, New-York.

— Société St. Jean-Baptiste de Springfield, Mass., avec Corps de Musique.

SECTION DES MENUISIERS ET CHARPENTIERS, AVEC CHAR ALLÉGORIQUE, et corps de Musique.

— Société St. Jean-Baptiste de Troy, New-York.

— Société St. Jean-Baptiste de Holyoke, Mass. avec Corps de Musique.

SECTION DES MEUBLIERS.

— Société St. Jean-Baptiste de Cohoes, N.-Y.

— Société St. Jean-Baptiste d'Albany, New-York,

Daniel-

— Société de Secours Mutuel d'Albany,
N. Y.

Lewis-

— Société St. Jean-Baptiste de Grosvendordale, Conn.

Lewis-

— Société St. Jean-Baptiste de Putnam,
Conn.

Ansable

— Société St. Jean-Baptiste de Northampton, Mass., avec Corps de Musique.

Spring-
Musique.

SECTION DES BOUCHERS, AVEC CHAR
ALLÉGORIQUE.

CHAR-
ALLÉGO-

— Société St. Joseph de Whitehall,
N. Y.

de Troy,

BANNIERE DU COMMERCE.

e Holy-
Musique.

— Société St. Jean-Baptiste de Lowell,
avec Corps de Musique.

— Société St. Joseph de Lowell, Mas-
sachusetts.

Cohoes,

SECTION DES ÉPICIERS.

Albany,

— Société St. Jean-Baptiste de Détroit,
Michigan.

— Société St. Jean-Baptiste de Chi-
cago, Illinois.

— Société St. Jean-Baptiste de Baltic,
Connecticut.

SECTION DE LA FERRONNERIE ET
FAIENCE.

— Société St. Jean-Baptiste de Olborn,
Connecticut.

— Société St. Jean-Baptiste de West-
Meridan, Conn., avec Corps de Mu-
sique.

SECTION DES COMMIS MARCHANDS.

— Société St. Jean-Baptiste de Men-
dota, Minn.

— Société St. Jean-Baptiste de Man-
teno, Ill.

— Société St. Jean-Baptiste de Man-
chester, N.-H., avec Corps de Mu-
sique.

SECTION DES NOUVEAUTÉS.

— Société St. Jean-Baptiste d'Artic.,
R. I.

— Société St. Jean-Baptiste de Roches-
ter, N.-Y.

— Société St. Jean-Baptiste de Syra-
cuse, N.-Y.

— Société Historique de Washington,
D. C.

— Les Elèves de l'École Normale.

— Les Elèves du Collège Ste. Marie.

— Les Elèves du Collège de Montréal.

— Société St. Jean-Baptiste de Platts-
burg, N.-Y., avec corps de Musique.

— Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.

— Société St. Jean-Baptiste de Hull.

— Société St. Jean-Baptiste de Woon-
sockett, Mass., avec corps de Musi-
que.

— Société St. Jean-Baptiste de St. Hy-
acinthe.

— Société St. Jean-Baptiste de Som-
merset.

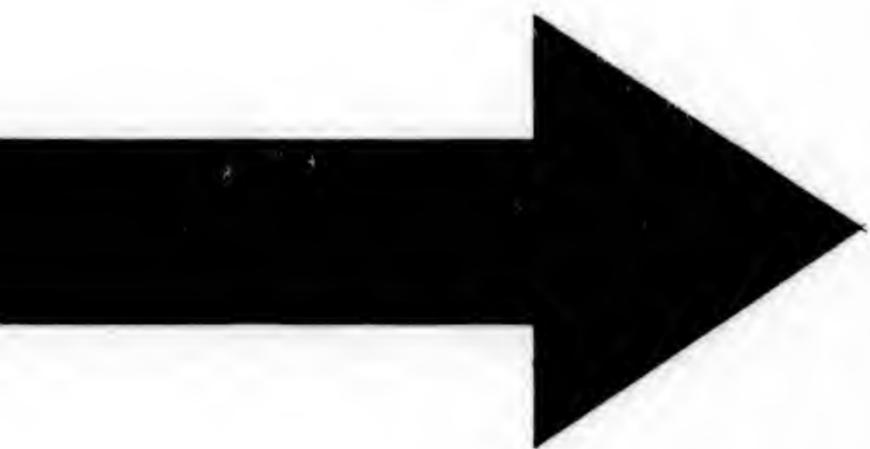
— Société St. Jean-Baptiste de Sorel.

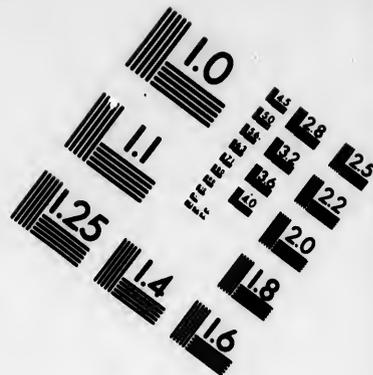
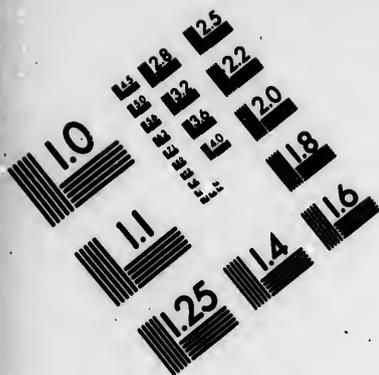
— Société St. Jean-Baptiste de Cham-
bly.

— Société St. Jean-Baptiste de Lebanon
New-Hampshire.

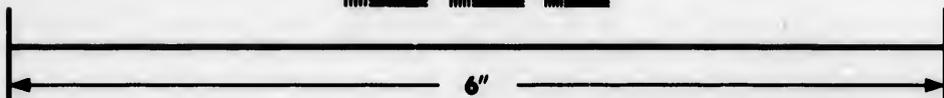
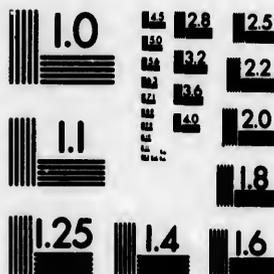
—
DÉLÉGUÉS DE L'ACADIE.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 873-4503

0
14 128
15 132
16 136
17 140
18 144
19 148
20 152
21 156
22 160
23 164
24 168
25 172

ii
iii
01

Délégués de la Société St. Jean-Bap-
tiste de St. Ours.

Délégués de la Société St. Jean-Bap-
tiste de Vaudreuil.

Délégués de la Société St. Jean-Bap-
tiste de St. Francois d'Essex, Ontario

— Société St. Jean-Baptiste de Fall
River, Mass., avec corps de Musique

— Institut Montcalm de Fall-River,
Massachusetts.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

— La Société St. Jean-Baptiste de
Concord, N. H., avec corps de Mu-
sique.

SECTION DU BARREAU.

SECTION DES NOTAIRES.

SECTION DES MEDECINS.

SECTION DES INSTITUTEURS.

— Société St. Jean-Baptiste de Wor-
cester, Mass., avec Corps de Musi-
que.

LA BANNIERE DE L'ASSOCIATION.

Anciens Officiers de l'Association St.
Jean-Baptiste de Montréal.

Comité de Régie.

Comité d'organisation.

Les Ministres du Gouvernement Fédéral
et du Gouvernement Local.

Le Maire de Montréal.

Le Grand Aumônier.

Le Président et les deux Vice-Présidents
de l'Association St. Jean-Baptiste de
Montréal.

ST. JEAN-BAPTISTE (Personnage
allégorique.)

Organisation de la procession sur la
rue Craig, près le Champ-de-Mars, à 7
heures du matin.

Messe ou salut solennel et sermon après
la procession.

Après la Messe, réunion sur le Champ-
de-Mars. — Discours.

La
Craig
défile
therin
Damo
Anto
ques

La procession s'est formée sur la rue Craig, en face du Champ-de-Mars, puis défile dans les rues St. Laurent, Ste. Catherine, Visitation, Ste. Marie, Notre-Dame, St. Joseph, des Seigneurs, St. Antoine, Craig, Place Victoria, St. Jacques jusqu'à l'Église Notre-Dame.

on St.

Fédéral

résidents
liste de

onnage

on sur la
ars, à 7

non après

e Champ-

Programme du Banquet.

PRESIDENCE DE

M. le Juge COURSOL,
Président de l'Association St. Jean-Bte.

SANTÉS.

LA REINE.

LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE
GALLES.

LA FAMILLE ROYALE.

LE GOUVERNEUR-GENERAL.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA
PROVINCE DE QUEBEC.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL.

LE GOUVERNEMENT LOCAL.

LE CLERGE,

LA FETE DU JOUR,
Proposée par L. H. Fréchette, Ecr., M.P.P
Réponse par l'hon. J. A. Chapleau.

quet.

DL,
m-Bte.

E DE

L.
DE LA

AL.

L.

..M.P.P
bleau.

A NOS FRERES DES ETATS-UNIS,
Proposée par L. O. LORANGER.—

Réponse par MM, Ferd. Gagnon et
Fred. Houde.

A NOS GLOIRES NATIONALES,
Proposée par M. Oscar Dunn,
Réponse par L. O. David.

**AUX SOCIETES SOEURS DE LA
PUISSANCE,**

Réponse par M. J. Tassé.

**LES SOCIETES NATIONALES
ETRANGERES,**

LA PRESSE,

Réponse par MM. A. Dansereau et C.
Beausoleil.

LES DAMES,

Réponse par M. L. O. Taillon.

Fête St. Jean-Baptiste.

PROGRAMME DU
GRAND JUBILE MUSICAL
CANADIEN,

A l'Île Ste. Hélène, le 25 Courant.

Ce Jubilé Musical, sous l'habile direction de M. J. B. Labelle, Organiste de Notre-Dame, est composé de

750 MUSICIENS ET 600 CHANTEURS.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1.—Traviata. Par tous les corps de MusiqueVerdi.
- 2.—Vive la Canadienne.
- 3.—A la Claire Fontaine.
- 4.—Par derrière chez mon Père.
- 5.—En roulant ma boule.

tiste.

SICAL

urant.

le direc-
niste de
e

NTEURS.

E.

s de Mü-

e.

6.—A St. Malo.

Airs Canadiens arrangés sous le
titre de *Quadrille National Cana-
dien* par J. B. Labelle.

7.—Chœur "A nos Compatriotes des
Etats-Unis" Chant avec accompa-
gnement des corps de Musique.
Paroles : E. Prud'homme, Musique :
J. B. Labelle.

~~~~~  
**INTERMEDE.**

ODE.....par L. H. Fréchette, M.P.

~~~~~  
DEUXIÈME PARTIE

8.—Martha. Corps de Musique réunis...
Flotow.

9.—Cantate dédiée à nos Compatriotes
des Etats-Unis, chantée par le
Chœur, avec accompagnement des
bandes de Musique. Paroles par un
des membres de la St. Jean-Bap-
tiste, Musique : J. B. Labelle.

10.—God Save the Queen.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR LE

REV. M. DESCHAMPS, Ptre S.S.,

Le Jour de la St. Jean Baptiste,

24 JUIN 1874.

“ *Leva in circuitu oculos tuos et vide omnes isti venerunt tibi.*”

“ Lève tes yeux, O Sion, regarde autour de toi et vois ces flots de peuple^s qui viennent à toi.”

Isaie XLIX—18.

MONSEIGNEUR, MES FRÈRES.

J'aime à me rappeler en ce jour ces paroles du Prophète à la ville de Sion. Soulevant le voile de l'avenir, le Prophète voit les peuples qui se mettent en mouvement et se hâtent de toutes parts vers la cité de Dieu. Ils viennent de loin et sont en grand nombre. — “ *Venient de longe.*” C'est vers Sion qu'ils ont fixé leurs regards, Sion, l'objet de leur amour, Sion, leur patrie, la Ville du peuple

choisi
sainte
tes en
ment
mento

O

Patrie

phète

dans l

“ ta t

in cir

qui t

vide,”

distan

longe.

les au

de fo

draien

tels ?

vous

sentin

comp

fais é

été pa

super

ornam

choisi ! “ *Exulta Sion !* ” réjouis-toi, cité sainte. La multitude et la noblesse de tes enfants te parent comme d’un vêtement de gloire “ *omnibus his velut ornamento vestieris.* ”

O Canada ! O Montréal ! Sion, ma Patrie ! ne puis-je pas te dire avec le Prophète, en ce jour à jamais mémorable dans les pages de ton histoire : “ Lève ta tête et regarde autour de toi ! *Leva in circuitu oculos tuos.* ” Vois tes enfants qui te viennent de tous côtés. “ *Et vide,* ” regarde. ” Ils n’ont compté ni les distances ni les sacrifices “ *Venient de longe.* ” O’est l’amour de la patrie qui les amène, mais c’est aussi un sentiment de foi qui les anime. Pourquoi viendraient-ils s’agenouiller devant tes autels ? Salut, frères Canadiens ! nous vous reconnaissons à la noblesse de vos sentiments. Soyez donc les bienvenus, compatriotes bien aimés ; ô ma Patrie, fais éclater ta joie, car jamais tu n’as été parée d’un plus riche et d’un plus superbe vêtement “ *omnibus his velut ornamento vestieris.* ”

Nouveau Peuple de Dieu, vous aimez à relire les annales de votre Patrie pour fortifier votre foi et raviver votre patriotisme. Laissez-moi alors vous dire ce que j'aime dans mon Pays, puis vous permettrez à mon amour filial de dire ce que je souhaiterais à cet aimé Pays.

Ce que j'aime, ah ! l'enfant pourra-t-il jamais dire tout ce qu'il aime dans sa mère ? Et qui le pourra, quand ce pays qu'on appelle sa mère, est un *Canada* ?... Je m'arrête donc à deux traits caractéristiques, deux traits qui nous ont toujours distingués et qui éclatent plus que jamais dans ce grand et magnifique élan qui réunit tout le Canada sous mes yeux. Foi ! Patriotisme ! voilà les deux mots qui flottent sur cette immense assemblée, mais je les vois aussi flotter sur toute l'histoire du Canada. Ils expriment ce que j'aime surtout dans mon pays : *Son esprit de foi et son esprit de patriotisme.*

Son esprit de foi.—Il m'apparaît à toutes les époques de notre histoire. J'aperçois un vaisseau qui remonte les

eaux d
distan
à-dire
—Le
de res
semble
passag
qui es-
course
vers c
Il abor
de ton
cette
sion a
croix
avec t
C'est
tier v
nada
la Fra
vel ap
les tr
les ga
Le pl
où il
le pre

eaux de notre grand fleuve—je suis à la distance de trois siècles en arrière, c'est-à-dire aux premiers jours de notre origine. —Le St. Laurent, comme étonné et saisi de respect à la vue de ces étrangers, semble s'incliner pour leur laisser un passage plus facile. Intrépide Capitaine, qui es-tu ? d'où viens-tu ? où diriges-tu ta course audacieuse, quel dessein t'a poussé vers ces plages inconnues et sauvages ? . . Il aborde la rive et son premier acte est de tomber à genoux. Il baise avec respect cette nouvelle terre, et en prend possession au nom de Dieu en y plantant une croix au pied de laquelle il se prosterne avec tous ses gens. Saluez-le, mes frères. C'est le premier canadien. Jacques-Cartier vient de prendre possession du Canada et de donner un nouveau monde à la France.—Bientôt, on le verra, ce nouvel apôtre, la croix à la main parcourant les tribus sauvages, les catéchisant et les gagnant à Jésus-Christ son Maître. Le plus beau jour de sa vie sera celui où il portera sur les fonds baptismaux le premier enfant qui reçoit la grâce du

baptême dans ces terres infidèles. Et si vous me demandez où il a puisé ce courage et ce dévouement, pénétrez avec moi sous les larges voûtes de l'antique cathédrale de St. Malo—Voyez-vous ces soixante-deux marins, modestes et recueillis, à genoux à la table sainte et recevant leur Dieu. C'est Jacques Cartier avec ses compagnons qui commentent avant de quitter la France. Ah ! je ne m'étonne plus de leur force et de leur dévouement. Ils portent au cœur le Dieu qui donne la force aux héros et le zèle aux apôtres. La source n'est pas tarie, mes frères.—Puisse les défenseurs et les héros de mon Pays ne jamais l'oublier.

Voilà la première page de notre histoire, y respirez-vous assez l'*Esprit de foi* ? Si vous lisez la seconde page de cette brillante histoire, vous subirez invinciblement une impression religieuse devant la calme et imposante figure de Champlain. C'est lui, ce grand chrétien, qui fera la terreur des Huguenots et les chassera du pays pour les remplacer par une

colonie
cathol
Reine
qui p
Recou
chiste
version
la col
premi
fois le
aux c
table,
la vie
soir, c
ses en
prière
consci
de la l
elle se
milles
O'e
toire,
Cit
fière d
et pul
faire j

colonie française toute composée de catholiques. Dans sa dévotion pour la Reine du ciel il fera élever une chapelle qui portera le nom de *Notre-Dame de Recouvrance*. Lui aussi, il se fera catholique, et il écrira à Henri IV : "*La conversion d'un seul infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume.*" Il sera le premier qui fera sonner l'*Angelus* trois fois le jour—" afin, dit-il, de rappeler aux colons la pensée de Dieu"—A sa table, nouvel Augustin, il se fera lire la vie des Saints, et quand viendra le soir, ce père de la colonie assemblera ses enfants autour de lui pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience. Touchante et pieuse tradition de la France et de nos Pères ! puisse-t-elle se conserver toujours dans nos familles canadiennes.

C'est la deuxième page de notre histoire, y respirez-vous assez l'*esprit de foi* ?

Cité de Québec, ville canadienne, sois fière de ton noble et pieux Fondateur ; et puisses-tu toujours, comme tu l'as su faire jusqu'à présent, conserver intact et

vif dans le cœur de tes enfants l'amour de ses rares vertus et de son noble dévouement.

O'est la deuxième page de notre histoire, *y respirez-vous assez l'esprit de foi ?*

Il est une Vertu sur la terre qui grandit l'homme au-dessus de lui-même et le porte à la hauteur des anges. Une Vertu qui fait rayonner au front un trait de céleste beauté et commande le respect et l'admiration. Une Vertu au souffle de laquelle germent les affections pures et saintes qui inspirent les grands dévouements et enfante les héros et les saints. Une Vertu, rayon échappé du cœur de Dieu, qui a l'intelligence et laisse toute sa limpidité et sa fraîcheur, rien de terrestre, rien de souillé ne s'attache à son blanc vêtement. Vestale sacrée, debout sur l'autel du cœur, elle entretient le feu du ciel en faisant épanouir autour d'elle le germe de toutes les vertus chrétiennes. Vous l'avez nommée cette fleur tombée des cieux en la saluant pour la première fois au front de celle dont Montréal s'honore

de porter le nom, vous l'avez saluée
brillant au front de notre glorieux Patron
Saint Jean-Baptiste. Mais saluez-la
encore au front du Fondateur de Mont-
réal. Apparaîsez noble de Maisonneuve
avec le blanc lis de votre chasteté ! On
vous a vu à genoux faisant votre vœu
héroïque ! Relevez-vous, je comprends
maintenant l'admiration et le respect qui
vous accompagnent partout ; je ne m'é-
tonne plus de cette rare sagesse qui dis-
tingue tous vos actes et de cet ascendant
que vous exercez sur tous ceux qui vous
approchent. Je comprends ce généreux
dévouement qui vous fait exposer mille
fois votre vie pour les vôtres. Cette
Place d'armes que j'ai sous les yeux, n'est
plus une énigme pour moi. Nobles Com-
pagnons de ce héros chrétien, vos cendres
ne frémissent-elles pas en m'entendant
parler des vertus de votre héroïque chef
et ne me répondez-vous pas du fond de
votre glorieuse poussière. "Oui nous étions
chrétiens à la suite de M. de Maison-
neuve ; nous avions *l'esprit de foi*, nous
étions français ! " — Salut noble et glo-

rieux Fondateur de Ville-Marie ! j'incline devant vous le drapeau de mon pays sur lequel vous avez fait briller le rayon admirable de votre virginal pureté. A genoux comme vous et devant vous nous proclamons votre gloire et nous vous convions à n'être plus seulement le fondateur et le père de Ville-Marie, mais encore son patron et son gardien. Tant que nous verrons germer au cœur de la jeunesse votre noble vertu, nous pourrions sans inquiétude contempler l'avenir.

— Nous avons terminé notre troisième page d'histoire, y avons-nous assez respiré *l'esprit de foi* ? L'arbre est planté, grâce à ces trois Hommes la foi a jeté ses racines dans le sol du Canada. Croissez, arbre magnifique, vos rameaux iront se développant et se multipliant jusqu'à cet époque où il nous a fallu changer de drapeau sans changer de croyance, l'arbre ne courbera pas la tête, car le Canadien ne se rendra qu'à la condition formelle qu'on lui "garantisse le libre exercice de sa religion."

La foi sera toujours la grande assise de

fa
C
h
b
ce
d'
un
D)
co
dic
il
pa
mé
dev
les
Voy
pla
mer
tem
les
mai
mou
char
sés
je pe
asser

force à parler. Il est vivant dans votre Canada, et cette quatrième page de mon histoire n'est-elle pas encore toute embaumée de *l'esprit de foi*?— Depuis lors, cet esprit n'a pas disparu. Dans ce siècle d'apostasie des peuples, à cet époque où un grand nombre de nations ont renié Dieu, et levé l'étendard de la révolte contre le Christ et son Eglise, le Canadien n'a pas pris place dans leurs rangs, il n'a pas essayé de chasser Dieu de son pays ; il est resté avec sa foi, on dirait même que les bornes de son pays sont devenues trop étroites pour contenir les battements religieux de son cœur. Voyez ces missionnaires abordant des plages inconnus et rivalisant de dévouement avec ceux de la mère Patrie. Contemplez ces légions de vierges affrontant les glaces du nord ; ou semant à pleines mains autour d'elles l'instruction et l'amour de Dieu ; prodiguant partout la charité de leurs cœurs qui pansent les blessés et guérit les malades. Que ne dirais-je pas, si je voulais être infini ? mais c'est assez. Toutefois un rayon de cette cou-

ronne de foi qui brille au front de ma patrie, captive encore mes regards et me souvenir ce jour d'impérissable gloire où nos jeunes héros, prenant la croix et l'épée du croisé, volèrent au secours de l'immortel Vieillard. Demandez à la France qu'ils ont travertée et qui a reconnu en eux le sang de ses anciens Preux ; demandez même aux ennemis frémissants de la papauté qui ont insulté peut-être ces Pellerins belliqueux ; allez frapper à la porte du Vatican et demandez au cœur de Pie IX, car lui plus que tout autre a su apercevoir le motif qui conduisait nos Braves. Demandez à tous ces témoins quel feu brûlait aux cœurs de ces jeunes hommes tous vous répondront jusqu'aux vagues de l'Océan qui les ont assaillis, tous vous répondront leurs cœurs étaient pleins de foi ; l'amour de l'Eglise en faisait des héros.

O Canada, incline ta tête ; avec quel bonheur je dépose à ton front la couronne de la foi. Puissent tes enfants l'y soutenir toujours et n'en laisser jamais s'amoindrir le magnifique éclat.

q
d
p
la
au
d
cr
la
la
Il
vo
le
fa
ce
en
Ca
ne
da
lon
de
les
ter
seu
tion
l'im

Maintenant ai-je besoin de vous dire que notre Canada porte aussi la couronne du patriotisme ? Autant vaudrait vous prouver que la fleur s'épanouit sur la tige, que le fleuve naît de la source, aussi dès le commencement je vois le drapeau national se dresser à côté de la croix et ces deux invincibles Tuteurs de la Patrie soutiennent jusqu'à nos jours la marche du peuple canadien-français. Il faudrait recommencer la lecture de votre histoire si nous voulions tracer le tableau fidèle des œuvres d'éclat qu'a fait l'amour de notre Patrie dès le berceau de notre nation. Vous apparaîtriez encore, magnanimes figures de Jacques Cartier, de Champlain, et de M. Maisonneuve ; mais ce serait nous attarder dans une course qui deviendrait trop longue. Je ne vous parlerai pas même de cet Héroïque Lambert Oloss et Charles Lemoine, qui portèrent si souvent la terreur dans le camp Iroquois. Saluons seulement en passant le dévouement national porté à son suprême apogée dans l'immortel Dollart qui mourut avec ses

17 braves pour sauver le pays..... A travers toutes ces gloires j'arrive au temps de la *Conquête*. La conquête ne semblait-elle pas devoir marquer le terme de la nationalité canadienne ? Qu'est-ce que 70,000 âmes laissées seules loin de la mère-patrie, en face d'un puissant vainqueur qui a juré leur perte ! Un peuple ne meurt que lorsqu'il le veut. Et le peuple Canadien ne voulut pas mourir. Il tombe, mais il dit en tombant, je ne meurs pas, et sa chute est plutôt celle d'un triomphateur que d'un vaincu. Aussi entendez la fierté de son langage : " nous nous rendons à la condition " qu'on garantira notre langue, nos usages, nos institutions " en un mot ce qui fait un peuple.... La nationalité !

Et le Canada vit encore. C'est là ce que je pourrais appeler nos luttes de sang, que notre esprit de patriotisme soutint avec tant d'énergie et de noble grandeur.

Il demeurera comme un témoin irrécusable de ces nobles combats, ce Drapeau magnifique dont les glorieux lambeaux

racon
beau
histo
nobli
Vau

mon
autr
je r
chap
tous
mull
com
dien
essor
s'élev
aussi
réuni
vene
entier
mort
vous
motif
vous
vos
quatr

raconteront à la postérité un des plus beaux triomphes qu'ait enregistré notre histoire, le triomphe de *Carillon*. Salut, noble Drapeau de Montsalmon et de De Vaudreuil !

Abordons maintenant nos luttes morales ? Si le temps, si le lieu, si mille autres circonstances me le permettaient je retracerais ici devant vous un long chapitre de notre histoire, et vous verriez toujours à chaque page sous les efforts multipliés et sans cesse renaissants pour comprimer le feu de la nationalité canadienne, cette flamme, prendre un nouvel essort sous la pression qui la contient, et s'élever toujours aussi ardente et toujours aussi belle jusqu'à cette journée, où, réunis dans un même faisceau, vous venez affirmer aux yeux du pays tout entier que l'amour de la Patrie est immortel dans vos âmes. En effet, si je vous demandais aujourd'hui quel est le motif de votre démarche, à quelle voix vous avez répondu, Vous, pour appeler vos frères, et Vous, pour accourir des quatre coins de l'Amérique, que me

répondriez-vous ? Une voix s'échapperait de tous les cœurs pour me dire : ah ! la Patrie est une Mère, et quand elle ouvre ses bras en appelant ses enfants, toute distance disparaît, toute difficulté s'évanouit, et l'on n'a qu'un cri, qu'un chant pour redire : amour à notre Mère ! fidélité à notre Patrie ! J'avais donc raison de saluer l'esprit de foi et l'esprit du patriotisme m'apparaisant brillant et pur à toutes les époques de notre histoire. O Canada incline la tête. Avec quel bonheur je dépose à ton front cette deuxième couronne, la couronne du patriotisme. Et pour que jamais tu ne perdes cette double royauté laisse-moi te dire rapidement les *vœux* que je *ferme* pour Toi.

Le passé, quand je le considère à la douce lumière du foyer domestique qui est toujours le principe du flambeau national, ce passé se révèle à moi avec des traits que mon cœur admire. Humble simplicité de nos aïeux, que j'aime à vous contempler avec cette parure modeste que la vertu embellit bien plus que

les
et t
ten
du
Am
mer
épo
pos
per
de
foye
tra
fait
tres
figu
neu
vu
vou
les
de
se
mai
not
reg
tom
je v

les dorures et les diamants ! Sobriété et tempérance admirable qui avez entre-tenu aux cœurs de nos pères et la force du corps et la noblesse des sentiments. Amour inviolable de la justice, détachement sacré de l'or qui me rappelle cette époque mémorable où l'on pouvait exposer sur le chemin public le trésor perdu, et où la porte n'avait pas besoin de serrure pour garder les richesses du foyer domestique !.... Voilà quelques traits de ce passé que j'admire et qui a fait la gloire et le honneur de nos ancêtres, sortez de votre tombeau grande figure de Champlain et de De Maisonneuve ; je viens de dire ce que vous avez vu et fondé, dites-moi maintenant ce que vous voyez à votre tour, sommes-nous les enfants de nos pères ? Les fleurs de vertus qu'ils nous ont léguées ne se sont-elles pas étiolées dans nos mains ?.... Je vois les Fondateurs de notre pays promener gravement leurs regards sur le Canada et de leurs lèvres tombent ces trois mots que de leur part je vous confie :

“ Justice—Tempérance—Modeste simplicité.” La justice de nos ancêtres, en respectons-nous les délicates lois ? ... Etait-il temps que la tempérance ravivât au milieu de nous son flambeau presque éteint ? ... Et le luxe qui marche et envahit le monde, dévorant sur son passage les fortunes, les santés, et les vertus. Ce luxe n'a-t-il pas fait invasion sur ces terres bien aimées que le souffle de la foi semblait dès leur découverte avoir irrévocablement consacrées au culte de la vertu ? Puisque j'ai évoqué de leurs tombeaux le souvenir de nos Pères, puisque ce sont leurs exemples qui doivent nous animer à l'accomplissement de nos devoirs et à la pratique de leurs vertus, que j'aimerais à voir s'élever au milieu de nous leurs vénérables images dont la présence serait pour nous un perpétuel enseignement, de même qu'elle redirait aux étrangers les principaux faits de notre gloire. J'ai trouvé partout écrit sur l'airain et dans le marbre l'histoire des peuples de la terre ; et les cités et les nations montrant avec orgueil les

statu
héros
en v
née
devo
rauc
ves p
paris
grand
La
souha
deux
Puisq
s'app
et qu
enfant
lien d
étroit
bien-s
confor
les co
bouch
frères
à l'ay
si qu
il sera

statues de leurs fondateurs et de leurs héros; et moi je regarde et je cherche en vain sur la terre qu'ils nous ont donnée les images de ceux auxquels nous devons et la gloire du passé et l'espérance de l'avenir. Ah! dressez donc sur vos places publiques des monuments qui parlent et qui racontent à nos neveux les grandeurs de notre histoire.

Laissez-moi vous exprimer un dernier souhait pour attacher à jamais les deux couronnes au front de la patrie. Puisque la Fête d'aujourd'hui doit s'appeler vraiment une fête de famille et que le Canada peut saluer ses enfants venus de toutes parts. O qu'un lien de charité fraternelle et de la plus étroite union embrasse cette chère et bien-aimée famille canadienne; qu'elle confonde dans un même sentiment tous les cœurs et fasse sortir de toutes les bouches ce chant d'union: Soyons tous frères, et que dans l'unité, nous puissions à l'avenir une force invincible. Peut-être si quelque nuage a terni notre gloire il serait permis d'accuser le souffle de la

discorde que nous avons laissé se glisser parmi nous... Mais, dites-vous, c'est de la politique. Pardon. Prédicateur de l'Évangile par la grâce de Dieu, je n'ai pas de politique—ma politique est de n'en avoir pas—ou plutôt, oui, j'ai une politique, et je ne crains pas de vous l'offrir comme base de toute vraie et sage politique : “ Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !! ” Et comme toute politique se résume dans un drapeau, vous me demandez mon drapeau ? Écoutez : “ Un jour, le St. Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie ; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. “ O Dieu, s'écria-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire sur le sommet de la montagne la croix de votre Fils, témoignage de notre reconnaissance.” Le flot s'arrêta et trois jours après, gravissant la montagne, monsieur De Maisonneuve portait lui-même sur

ses épaules et plantait au sommet du " Mont Réal " cette croix qu'il avait promise à Dieu. Longtemps ce drapeau flotta sur la petite colonie. Il disparut depuis et il n'a pas reparu. Vous me demandez mon drapeau ? Le voici : et c'est ce drapeau planté par une main si chère que je viens vous offrir de relayer aujourd'hui. Vous voulez un monument qui rappelle cette journée ? En éleverez-vous un plus digne et plus vivant ? La croix est le symbole de la charité et de l'union. Elevez-la donc de nouveau sur le sommet de votre montagne et que de ses deux bras étendus elle protège toujours Montréal elle protège toujours le Canada et tous ses enfants quelque soit le pays ou la terre qu'ils habitent cette pensée est vraiment religieuse et pleine de patriotisme, elle est toute canadienne et la meilleure preuve que je puisse en apporter, c'est que, monseigneur elle a trouvé un écho toute favorable dans votre cœur de père vous y avez souri avec bonheur et nous vous proposons de la consacrer en répandant

sur nous votre bénédiction qui, en assurant la réussite de ce projet, donnera pour jamais au Canada le plus beau symbole de foi religieuse et de patriotisme national.

